

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4142 du Jeudi 8 Septembre 2022 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

SECURITE PUBLIQUE

Qui a commandité le braquage de chez "Mère Alice"?

(P.3)

LUIGI DIODATI, AMBASSADEUR D'ITALIE

"Il y a dans ce pays de petits Savorgnan de Brazza méconnus"



Luigi Diodati
(P.3)

EDITORIAL: L'âge des défis

DROITS HUMAINS

Trésor Nzila appelle l'Etat à vite ratifier la Convention contre les disparitions forcées

(P.14)

MUSIQUE

Hommage à Charles Tchicou

(P.17)



CANAL+
TOUJOURS DE FOOT

VIVEZ PLUS DE 800 MATCHS EN EXCLUSIVITE

06 877 92 92
CANAL+ CONGO

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

L'archiconfrérie Notre-Dame du Suffrage a célébré ses 50 ans d'existence



Les membres de l'archiconfrérie Notre-Dame du Suffrage participant à la messe

(P.11)

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT, Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.
Tél: (00242) 06.540.59.45 / 04.418.20.81, B.P : 15.244
E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

**SOCIETE LYBIAN AFRICAN INVESTMENT COMPANY EN SIGLE
«LAICO-BZV»**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital de 1.580.000.000 de FRANCS CFA
Siège social: avenue Auxence Ickonga, centre-ville, Brazzaville.
RCCM : CG/BZV/08 B 1022
REPUBLIQUE DU CONGO.

Aux termes d'un procès-verbal de la première réunion du conseil d'administration pour l'année 2021 de la société dénommée « LAICO BRAZZAVILLE » S.A., en date à Brazzaville du quinze septembre deux mil vingt et un, reçu au rang des minutes de Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 17 août 2022 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 23 août 2022, sous Folio 153/2, n°3322.

L'ordre du jour portait sur trois (03) points, à savoir :

- 1- L'adoption de l'ordre du jour;
- 2- La révocation du Directeur Général et la nomination d'un nouveau Directeur Général;
- 3- Les pouvoirs.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 24 août 2022, sous le numéro 22 DA 141;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 24 août 2022, sous le numéro CG/BZV/08 B 1022.

Fait à Brazzaville, le 31 août 2022

Pour avis

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire

Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

Notaire élisant domicile en l'Etude de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, Notaire titulaire
d'un Office Notarial en la résidence de Brazzaville 1er étage immeuble City Center Centre-ville
Boîte Postale
14771, République du Congo, soussigné. Tél: +242 06 687 48 79/ 04 0281395
Email: syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com/moussysyljea@yahoo.fr

**DAMBA & FILS AGRO 2000
SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE**

AU CAPITAL DE UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA SIEGE SOCIAL: 124 de la rue
Kimpandzou Mougali / BRAZZAVILLE
RCCM CG-BZV-01-2022-K10-00006

ANNONCE LEGALE

Aux termes des actes reçus en date le 14 juillet 2022 par le Notaire soussigné, dûment enregistrés, il a été constitué la société dénommée: «DAMBA & FILS AGRO 2000», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société Coopérative Simplifiée (SCOOPS)

Capital: 1.000.000 de Franc CFA

Siège social: Brazzaville, 124 de la rue Kimpandzou Mougali.

Objet: Exploitation agricole et élevage, ainsi que toute autre activité utile à la réalisation de son objet.

Durée: 99 ans

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2022-K10-00006, du 22 août 2022.

Dirigeant: La société est dirigée par un Président, associé personne physique.

Le dépôt de deux expéditions des statuts de la société a été fait au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, conformément à la Loi.

Pour insertion

Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

Notaire élisant domicile en l'Etude de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, Notaire titulaire
d'un Office Notarial en la résidence de Brazzaville 1er étage immeuble City Center
Centre-ville Boîte Postale
14771, République du Congo, soussigné. Tél/ : +242 06 687 48 79/ 04 0281395
Email: syljeatresorilahoumoussounda@gmail.com/moussysyljea@yahoo.fr

**MASSTECHNOLOGY
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE**

Au Capital d'UN Million (1.000.000) Francs CFA
Siège social: 25, Avenue Simon KIMBANGOU Makélékélé Brazzaville
RCCM CG-BZV-01-2022 B13-00277

ANNONCE LEGALE

Aux termes des actes reçus en date le 21 mars 2022 par le Notaire soussigné, dûment enregistrés, il a été constitué la société dénommée: «MASSTECHNOLOGY» en sigle dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Capital: 1.000.000 de Franc CFA

Siège social: Brazzaville, 25, Avenue Simon KIMBANGOU Makélékélé.

Objet: Maintenance en informatique; création des sites web et serveur; Installation des caméras de surveillance; formation en informatique; Vente de matériels informatiques; Import-export.

Durée: 99 ans

Elle est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2022 B13-00277, du 21 juillet 2022.

Gérant: Monsieur MASSENGO Daddi Masaryck Crommelynck, de nationalité congolaise est nommé gérant de la société.

Le dépôt de deux expéditions des statuts de la société a été fait au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, conformément à la Loi.

Pour insertion

Maître Trésor Syljea MOUSSOUNDA-ILAHOU

ANNONCE LEGALE

**EXPRESS UNION CONGO S.A.
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 300.000.000 FCFA
SIEGE SOCIAL: 08, RUE MBAKAS, CROISEMENT A VENUE
DE LA PAIX, ARR. N°3
POTO-POTO, BRAZZA VILLE- REPUBLIQUE DU CONGO
R.C.C.M CG-BZV-01-2007-B14-00013**

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 juillet 2021 de la société EXPRESS UNION CONGO S.A., les administrateurs ont décidé de nommer Monsieur YONTA FEPI Rostant en qualité de nouveau Directeur Général de ladite société.

Maître GONOCK MORVOZ, Notaire à Brazzaville, suivant attestation de nomination en date à BRAZZAVILLE du 31 mars 2022, dûment enregistrée au Bureau d'Enregistrement des Domaines et des Timbres de la Plaine à BRAZZA VILLE, le 05 avril 2022, sous F° 062/12, n°1444, certifie que Monsieur YONTA FEPI Rostant dont la nomination est sus-évoquée, c'est l'actuel Directeur Général de la société « EXPRESS UNION CONGO S.A. ».

Dépôt légal: a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 05 avril 2022.

Pour insertion

Maître GONOCK MORVOZ

SECURITE PUBLIQUE

Qui a commandité le braquage de chez "Mère Alice"?

Quatre millions de francs CFA, au minimum, ont été emportés la nuit du 8 au 9 août 2022 dans le vol avec violence perpétré au n°79 de la rue Djoué à Mougali, le quatrième arrondissement de Brazzaville. Comment? par qui? et pour le compte de qui? Le commandement de la sécurité publique a livré, jeudi 1^{er} septembre 2022 au cours d'un point de presse, les premiers éléments de l'enquête ordonnée par le commandant des Forces de police afin de mettre la main sans délai sur les présumés auteurs.

Le commandant de la sécurité publique, le colonel Didace Yobi, a dit que ses services sont déterminés à aider la Justice à faire la lumière sur ce qu'il est convenu et Mpoutou Stécia. De nationalité congolaise, les deux premières résidant en France et en séjour à Brazzaville depuis plus d'un mois». D'après les premiers éléments des investigati-



Le colonel Didace Yobi (au centre), commandant de la sécurité publique



Les présumés braqueurs

d'appeler «l'affaire du braquage de Mère Alice» (le nom de l'une des victimes), qui ne cesse de donner lieu à des rumeurs et autres insinuations. L'officier a décrit comment les malfrats ont opéré: «Trois assaillants armés de machette, après avoir escaladé le mur de clôture et brisé les baies vitrées de la porte principale, ont fait irruption dans la maison occupée par les dames Sayite Nina Carine Anaelle, Ogode Alice Michelle

ons menées par ses services, «les assaillants ont grièvement blessé 2 d'entre elles à coups de machettes avant d'emporter deux sacs à main contenant: 87 euros, 4.315.000 francs CFA, des documents administratifs et trois téléphones de valeur» Au total, 9 personnes ont été interpellées (dont deux agents de police) et 3 autres en fuite sont activement recherchées. La liste des personnes concernées par le braquage se

décompose en deux catégories: les présumés responsables et les présumés complices. «Il ressort que le nommé Belvie Engambembongo, alias Avy, actuellement en fuite en est le cerveau penseur. Il a eu pour co-auteur et complices les nommés Prince Junior Mangalala, l'adjutant-chef de police Alain Kanga, alias "Alino", l'adjutant de police Brice Séverin Eyaba, alias "Patou Casis", Romaric Akouba Bassoba, Didier Ekondi, Didier Ehoudé, Mistral Ibombo Konga, Judes Jordan Mbemba», a indiqué le colonel Yobi. Toutes ces personnes actuellement placées en garde à vue seront, a-t-il laissé entendre, présentées au Procureur de la République.

Par ailleurs, la police est formelle: il n'y aurait pas la main du capitaine de police Romuald Manounou, alias "Morgan", derrière ce braquage. Ni celle du brigadier-chef Herman Stève Golielet, dit "Choupet". Ils avaient été cités dans des vidéos d'audition

des présumés délinquants circulant sur les réseaux sociaux. «Ces derniers ont été entendus régulièrement sur procès-verbal, et il est établi qu'ils ne sont nullement impliqués dans l'enquête en cours», a affirmé le commandant de la sécurité publique, qui a fait savoir qu'une enquête a été ouverte pour retrouver le ou les auteurs de ces vidéos, «en vue de prononcer des sanctions qui s'imposent». Car, a-t-il souligné, «cet acte porte délibérément atteinte non seulement à la dignité et à l'honneur des personnes exposées, mais aussi constitue une atteinte flagrante au caractère secret de la procédure tel que dispose l'article 11 du code de procédure pénale».

Il n'empêche. Concernant les deux agents de police, une enquête administrative a été ouverte également pour faire la lumière sur les faits relevés dans les vidéos.

G.-S.M.

LUIGI DIODATI, AMBASSADEUR D'ITALIE

“Il y a dans ce pays de petits Savorgnan de Brazza méconnus”

•Monsieur l'ambassadeur, vous êtes au Congo depuis un peu plus de 4 mois maintenant, quels sont les points de la coopération italo-congolaise qui vous paraissent mériter d'être renforcés?



Luigi Diodati

Ambassadeur Luigi Diodati: Mon opinion personnelle est qu'il y a, parmi les secteurs qui devraient être renforcés, en premier lieu le secteur de l'environnement. Parce que nous savons l'importance que représente le bassin du Congo pour toute la planète. Le bassin du Congo est donc très important, même pour l'Europe. Dans ce domaine, à part tous les projets de l'Union Européenne auxquels l'Italie s'associe, nous participer à des projets directement financés. Donc, nous sommes entrain d'étudier quelques formes pour une collaboration plus directe de l'Italie dans ce secteur. L'autre secteur, c'est le secteur culturel.

En effet, même le Gouvernement congolais nous a proposé un accord culturel. Nous voyons à Rome la formulation finale d'un tel projet, et on devrait améliorer cette collaboration même pour ce qui concerne la présence des étudiants Congolais en Italie. Il y a déjà un grand intérêt de la part des jeunes Congolais d'étudier

en Italie. J'ai même visité, il y a deux semaines, une école italienne, peut-être la plus importante école italienne qu'il y a ici à Brazzaville, et il y avait beaucoup d'étudiants qui étaient entrain d'étudier non pas seulement l'italien, mais même les matières scientifiques en Italie. Peut-être que dans ce secteur il faudrait imaginer quelque forme de coopération pour les aider, même s'ils sont déjà motivés pour aller étudier en Italie.

• Justement, à propos des étudiants, il y a de plus en plus de jeunes Congolais qui se lancent dans l'apprentissage

de l'exercice de la langue italienne. Pour vous, quel pourrait être le débouché, quelle en est la perspective?

Pour ce qui concerne la langue italienne, d'un côté naturellement on peut aller étudier et même travailler en Italie, mais de l'autre côté le but d'envoyer des étudiants en Italie est aussi celui de les faire retourner au Congo pour qu'ils puissent transmettre tout ce qu'ils ont appris. Donc l'apprentissage de l'italien peut permettre à l'étudiant congolais d'aller en Italie, d'apprendre beaucoup de choses surtout dans les secteurs où l'Italie est à l'avant-garde,

peut-être l'architecture, le design ou d'autres domaines. Ça peut-être même être dans le secteur agricole, dans l'ingénierie. Donc la connaissance d'une autre langue comme l'italien peut permettre d'avoir accès au savoir du pays, de retourner au Congo et d'utiliser tout ce qu'on aura appris ici, au Congo.

• Il n'y a pas de figure emblématique de cette coopération, à part celui dont notre capitale porte le nom, Pierre Savorgnan de Brazza. Il n'y a pas d'empreinte indélébile, on dirait. Qu'est ce qui explique ça, que l'Italie soit toujours à découvrir pour les Congolais?

Oui, il est vrai que dans le passé il y a eu cette figure de Savorgnan De Brazza qui était un Européen, mais c'était pendant une période héroïque, une période d'explorations, d'aventures etc. Mais selon moi, il y a des petits descendants de Pierre Savorgnan De Brazza ici au Congo. Non pas seulement parmi les religieux italiens qui font beaucoup pour la société congolaise, mais même parmi les représentants des ONG. Ce sont des femmes et des hommes modestes, qui n'aiment pas être cités, ou mis dans les journaux. Mais il font un très grand travail. Ils s'occupent

Editorial

L'âge des défis

Le journal La Semaine Africaine a franchi le cap de ses 70 ans d'âge Dimanche 4 septembre dernier. Beaucoup de nos lecteurs avertis nous ont exprimé leur amitié pour cela; des confrères nous ont témoigné leur solidarité. Mais il faut dire que la célébration officielle de l'événement se fera début octobre.

Il y a une semaine seulement nous avons porté en terre notre confrère Pascal Azad Doko. La proximité d'un événement de tristesse et d'un événement de joie ne nous a pas mis en situation de célébrer notre anniversaire comme il se doit. Le programme de cet anniversaire sera annoncé dans nos colonnes dans les jours qui viennent. En attendant, nous nous réjouissons de la grâce que Dieu nous fait pour les 70 ans de vie. Aucune autre publication avant nous n'a atteint pareil âge, et même en Afrique Centrale, les publications et/ou institutions de notre âge sont rares. Nous ne passerons donc pas à côté de cet événement inspirant. Nous avons atteint l'âge de nous projeter vers un avenir garanti en nouveautés.

Nous entrons dans une époque où le journal perd peu à peu son importance. L'électronique le supplante. Le journalisme lui-même se mue; notre public devient producteur et consommateur d'information. Ces innovations interpellent même La Semaine Africaine. Elles seront prises en compte pour nous porter vers les 100 ans. Elles seront notre alliée, toujours dans la ligne éditoriale tracée par les fondateurs.

Chaque semaine, le peu de journaux qui restent dans ce pays s'évertuent à éclairer l'actualité plutôt qu'à la révéler dans un monde où la lumière crue inonde les recoins les plus obscurs. Il s'agit de fonder ensemble les bases d'une information qui réserve rarement de place à la réflexion, et de plus en plus au sensationnel.

La Semaine Africaine entend cheminer vers ces horizons nouveaux, remplis de défis exaltants et angoissants, qu'il nous importe de relever avec l'intelligence des moments qui s'imposent. Continuez à nous lire. Continuez à nous suggérer vos idées. Merci de continuer à nous assurer votre amitié.

Albert S. MIANZOUKOUTA

des orphelinats, font de la bienfaisance, travaillent dans beaucoup de projets financés même par des organismes internationaux, beaucoup de projets dans le secteur des écoles, de l'instruction et donc ils font vraiment beaucoup selon moi. Eux, peuvent être moins que Savorgnan De Brazza. A propos de Savorgnan De Brazza, je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer mon admiration, mes félicitations même, pour le Mémorial Savorgnan de Brazza qui est vraiment bien tenu, et à la directrice Madame Ayessa, parce qu'elle a une passion qui m'a vraiment frappée personnellement quand j'ai visité ce mausolée. Je pense même qu'elle a rendu possible de tenir vivant ce mythe, cette figure de Savorgnan de Brazza. Ça, c'est du côté de Brazzaville.

• Pendant des années, l'Italie a été un pays de transit pour l'immigration africaine. L'Africain débarquait à Rome, cherchait à gagner Milan puis filait droit vers la France, la Belgique, la Grande-Bretagne ou le Canada. Mais aujourd'hui, les enfants d'immigrés nés là-bas, ont grandi, sont devenus des citoyens italiens. La ve d'une Italie "multicolore" commence à gêner!

• Bon, l'immigration en Italie est vue de façon positive naturellement, parce-que le pays a même besoin de cette nouvelle immigration. Il a besoin de travailler. Il y a beaucoup de travaux que les Italiens ne veulent pas faire, par exemple dans le secteur Agricole ou dans d'autres secteurs. Donc cette immigration à laquelle l'Italie s'est adaptée ou est entrain de s'adapter parce que, comme vous savez l'Italie a une crise démographique, a toujours plus besoin d'habitants. Il est vrai

(Suite en page 4)

ASSEMBLEE NATIONALE

«A vos marques, prêts, partez»

Les travaux de la session inaugurale de la 15^e législature de l'Assemblée nationale, ouverts le 16 août à Brazzaville, se sont achevés le 30 août par l'élection des membres des bureaux des huit commissions permanentes et des groupes unions interparlementaires. C'est Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, qui a présidé les travaux et la cérémonie de clôture de cette session. Le PCT s'est taillé la part du lion dans les postes des bureaux des commissions.

Sur les huit commissions permanentes, le PCT a décroché six présidences et beaucoup d'autres postes. L'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki), l'une des deux forces politiques de l'opposition à l'Assemblée, a pris la présidence de la commission éducation, science, culture et

ce de la commission Santé, affaires sociales, famille et genre. Le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), quant à lui, paie le prix de sa mésaventure aux législatives. Le parti de feu Bernard Kolélas continue sa descente aux enfers en se contentant de la simple place de deuxième vice-présidence de la commission Environnement, sécurité alimentaire et développement durable. Le RC a obtenu le poste de secrétaire de la commission Education, sciences et technologie. La commission Affaires juridiques, administratives et du contrôle de l'exécution de loi



Benoît Bati (PCT)

technologie, conformément à une disposition du règlement intérieur de l'institution que présidait Boniface Ngoulou, de la Dynamique pour la république et la démocratie (DRD), le parti d'Hello Matson Mampouya, qui a perdu ce poste bien qu'ayant obtenu deux députés lors des élections législatives dernières. L'UPADS qui présidait la commission Santé, affaires sociales, famille et genre, occupe le poste de secrétaire de la commission Affaires juridiques, administratives et du contrôle



Euphrasie Dolama (PCT)

de l'exécution de loi. Un accord entre les deux partis d'opposition aurait été négocié, afin de permettre à Pascal Tsaty-Mabiala de conserver le poste de chef de file de l'opposition.

Le Mouvement action et renouveau (MAR) s'est vu confier à nouveau la présidence de la commission Economie, finances et contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, en la personne de Maurice Mavoungou. Tandis que le Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) s'est contenté de la deuxième présiden-



Joseph Mbossa (PCT)

est désormais présidée par Benoît Bati (PCT). Il succède à Fernand Sabaye, élu premier secrétaire du bureau de l'Assemblée. La commission Affaires étrangères, coopération et des Congolais de l'étranger sera présidée par Pierre Obambi (PCT). Il occupait précédemment le poste de premier secrétaire du bureau de l'Assemblée nationale. La commission Défense et sécurité a été à nouveau confiée à Henri Zoniaba Ayimessone (PCT). La présidence de la commission Plan, aménagement et



Joseph Badiabo (UDH-Yuki)

infrastructures est assurée par Joseph Mbossa. Mme Marie Jeanne Kouloumbou est, quant à elle, reconduite à la tête de la commission Environnement, sécurité alimentaire et dévelop-



Maurice Mavoungou (MAR)

pement durable. Mme Euphrasie Dolama, ancienne premier questeur, prend la tête de la commission Santé, affaires sociales, famille et genre. Le vote des membres des différentes commissions permanentes n'a pas fait l'objet d'un débat de fond. Il s'est fait plutôt avec rapidité, car les choses étaient déjà faites à l'avance, à Mpila, au siège du PCT où les députés de la majorité se sont retrouvés en conclave pour décider des noms de ceux qui devaient composer les bureaux des différentes commissions permanentes.

L'élection s'est faite à main levée, c'est-à-dire sans recourir au vote à bulletin secret, conformément à une disposition du règlement intérieur de l'Assemblée. Les propositions des noms aux différents postes y



Marie Jeanne Kouloumbou (PCT)

compris ceux des opposants ont été faites par le premier secrétaire Fernand Sabaye, au nom des partis de la majorité. L'opposition n'a plus fait de propositions contraires. Tout était joué d'avance.

Une fois de plus, les alliés du PCT ont bu la ciguë. Des partis comme le Rassemblement citoyen (RC) d'Alphonse Claude N'Silou (1 député), le Rassemblement pour la démocratie sociale (RDPS) de Jean Marc Tchystère-Tchicaya (2 députés), la Dynamique pour la république et la démocratie d'Hello Matson Mampouya (2 députés), l'UPDP d'Auguste Célestin Ngongara Nkoua (1 député) ont été traités plus que cavalièrement.

Par ailleurs, les députés ont également mis en place quatre groupes d'unions interparlementaires qui sont tous présidés par Isidore Mvouba et secondés par quatre autres membres du bureau de l'Assemblée nationale. Il s'agit de l'Assemblée parle-

mentaire de la francophonie (APF), l'Union interparlementaire ACP-UE, l'union interparlementaire (UIP) et l'Assemblée parlementaire africaine (APA).

Trois groupes parlementaires ont été mis en place: le groupe PCT et alliés, celui de l'UPADS et apparentés et le groupe UDH-Yuki. Les députés indépendants et ceux membres des partis n'ayant pas obtenu six députés vont devoir intégrer l'un de ces trois groupes parlementaires, selon leur sensibilité. Clôture des travaux, Isidore Mvouba a rappelé aux dépu-



Pierre Obambi (PCT)

tés que comme des athlètes, ils étaient toutes et tous dans leur diversité, réunis sur les starting-blocks: «le tracé à suivre étant désormais connu et balisé, le signal de départ étant maintenant donné», a-t-il déclaré.

Il a salué les deux commissions ad hoc chargées de la réécriture des règlements intérieur et financier de l'Assemblée nationale. «Des innovations majeures ont été intégrées dans ces deux textes fondamentaux dans le but de renforcer la gouvernance institutionnelle de notre chambre. En outre, il a été inscrit sur le marbre du règlement intérieur des retenues sur la prime de



Henri Zoniaba Ayimessone (PCT)

session de celles et ceux des députés qui brilleront par une absence notoire lors des séances plénières et des travaux en commission. Le travail entrepris par les députés sur les réformes ne devrait pas s'arrêter là, bien sûr. Ce travail est appelé à se poursuivre au sein de toutes les composantes de notre chambre», a indiqué Isidore Mvouba.

Cyr Armel YABBAT-NGO

APRES LES LEGISLATIVES ET LOCALES

Anatole Collinet Makosso en campagne de remerciements de ses électeurs

Les élections législatives et locales de juillet 2022 sont passées. Dans la première circonscription électorale de Loandjili, le quatrième arrondissement de Pointe-Noire, les électeurs ont massivement renouvelé leur confiance en Anatole Collinet Makosso, le Premier ministre et membre du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT). Le samedi 3 septembre dernier, le député réélu est allé remercier ses mandants qui l'ont accueilli dans une liesse débordante.



La remise symbolique des kits

Anatole Collinet Makosso a assuré que Loandjili n'était que la première étape d'une tournée de remerciements où il ira dire merci à chacun de ceux qui lui ont donné leurs voix. Car cette campagne de remerciements, a-t-il assuré, a une ambition: toucher tous les 18.230 électeurs qui ont permis au député d'être réélu dès le premier tour.

Au siège local du PCT Loandjili, le député Anatole Collinet Makosso a lancé cette campagne qui a commencé avec les membres du comité d'arrondissement 4 Loandjili, présidents des sections, des cellules, membres du comité d'arrondissement, des réseaux des mutuelles, des associations, etc. Un seul message: remercier l'ensemble des électeurs qui ont accompagné le député Anatole Collinet Makosso au cours des élections, jusqu'aux résultats de gloire de 100% des voix.

Le directeur de campagne du député, Magloire Mabounda, a lui aussi, dit merci à l'élu pour sa confiance envers ses électeurs et pour être revenu auprès d'eux leur dire merci.

Anatole Collinet Makosso a souligné que les électeurs ne sont pas des moutons, ni des gens à abandonner après victoire. Ce sont des amis, des parents et des militants avec qui il faut rester en contact permanent. «Les élus que nous sommes devrions avoir cette capacité d'identifier les électeurs, savoir où est ce qu'on peut retrouver tel électeur. C'est pour cette raison que dès le départ, nous avons établi une base de données, avec le numéro de téléphone de chacun. Avec cette campagne de remerciement, nous avons l'ambition de toucher tous nos électeurs. L'ambition pour nous est de toucher les 18.230 personnes, et nous avons déjà un fichier de près de 12000 électeurs, bien identifiés. Il nous faudra ensemble rechercher ceux qui ont exprimé leurs suffrages. Cela nous permettra aux prochaines consultations électorales d'aller à la conquête d'autres forces», a affirmé le Premier ministre. Qui, après ces consignes, a procédé à la remise de kits alimentaires et vestimentaires aux électeurs.

Madocie Déogratias MONGO

(Suite de la page 3)

que l'Italie est devenue un pays d'immigration mais elle reste un peu aussi un pays d'émigration, parce qu'il y a beaucoup d'Italiens, surtout les jeunes qui vont étudier à l'étranger. Par exemple, il y a des dizaines, des milliers d'étudiants qui vont en Angleterre. Naturellement l'émigration a changé, auparavant c'était l'émigration des pauvres gens qui allaient à l'étranger pour survivre, aujourd'hui c'est l'émigration des étudiants, mais il y a toujours cette immigration. Il y a des partis nationalistes contre cette immigration, même s'ils restent minoritaires. Il y a toujours de plus en plus de lois qui cherchent à naturaliser, comme vous disiez auparavant, les enfants africains non pas seulement ceux qui sont nés en Italie, mais même ceux qui ont étudié en Italie, pour une certaine période. Contrairement à d'autres pays européens, l'Italie a une histoire un peu différente. L'Italie est née de l'union de dif-

férents territoires, de différents villes, de différentes régions. On peut mentionner beaucoup de villes comme Venise, Florence, la ville de Luca etc. Même San Marino est encore aujourd'hui indépendant. Il était une autre petite ville qui était toujours restée indépendante jusqu'à aujourd'hui. Donc il n'y a pas tous ces sentiments de nationalisme qui vinrent d'une longue unité nationale. Parce que l'Italien est relativement jeune; elle a été fondée en 1861. Donc, pour toutes ces raisons, en Italie il n'y pas toute cette tendance nationaliste, même s'il y a des partis naturellement de droite.

• **Merci beaucoup à M. l'ambassadeur d'aider à maintenir cette chaleur de l'italien, le peuple et sa langue. Merci.** Gardez votre beau pays et essayez de le mettre au service de la coopération des humains.

Propos recueillis par Albert S. MIANZOUKOUTA

OTSENDE, DISTRICT D'OYO

Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a visité le centre d'incubation des entreprises rurales

Afin de se rendre compte des travaux d'assainissement amorcés en juillet dernier au centre d'incubation des entreprises rurales d'Otsendé, dans le district d'Oyo (département de la Cuvette), en vue de sa réhabilitation, la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, s'y est rendue le 1^{er} septembre. L'incendie qui a endommagé quelques bâtiments du centre était aussi au cœur de cette visite.

Situé à 7 km d'Oyo, le centre d'incubation des entreprises rurales d'Otsendé sera réhabilité grâce à un financement de la Banque africaine de dével-

populaire. Elle est restée près de 9 heures sur le terrain comme une soldate sur le champ de bataille, sans se fatiguer. Bien au contraire,



La ministre donnant les instructions aux tâcherons ...



Création des pare-feux: la ministre à bord de l'engin



... et au commandant territorial de la Force publique

oppement (BAD) qui l'avait construit dans les années 2000. Ce financement est placé sous le projet PADE. La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire se devait d'aller regarder les travaux d'assainissement réalisés sur ce site de 11 hectares.

Nettoyé, le centre a malheureusement subi un incendie d'origine accidentelle qui a endommagé quelques-uns de ses bâtiments. En effet, Mme Mélanie Ibela, une paysanne habitant le village Otsendé, avait brûlé son champ, situé juste à proximité. Les herbes coupées et entassées qui ne pouvaient pas être déplacées ont fini par prendre feu. «Répartie chez elle, la dame ne savait pas que le feu allait se propager et gagner le centre», a fait savoir Jean Jacques Ngassaki, le chef du village, tout en émettant le vœu qu'un travail d'entretien se fasse régulièrement.

Sur cette situation, «la main courante a été établie par les services de police. Nous attendons que les dégâts soient évalués par le consultant qui sera chargé de réaliser les études de faisabilité», a indiqué Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma.

Son arrivée à Otsendé n'était pas de tout repos. Elle est directement passée à l'action. La ministre a commencé par entretenir les jeunes du village commis pour assainir à nouveau le site, après cet incendie, tout en attirant leur attention. «Ce site est à vous. Vous avez intérêt à le protéger. Très bien équipé, vous avez tout volé. Ce n'est pas bien», a-t-elle regretté.

Une vaste opération d'assainissement a été lancée. Vêtue d'un ensemble Jean bleu et de son filet humanitaire kaki, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a retrouvé ses instants de l'ancienne conseillère à l'agriculture du Chef de l'Etat: dominant les directives, supervisant les travaux et mouillant même le maillot, selon une expression

la détermination y était encore, si cela ne dépendait que d'elle. Les tâcherons dessouchaient les herbes et coupaient les arbustes, tandis qu'un tracteur loué pour la circonstance, se mettait à créer les pare-feux pour protéger le site contre des incendies éventuels.

Après sa réhabilitation, le centre va retrouver sa vocation initiale de former les jeunes dans le secteur de l'agriculture. «Le Président de la République n'arrête pas de demander aux Congolais de se lancer dans l'agriculture. Pour cela, il faut leur donner une formation de base. Sur le site d'Otsendé, on devrait former les jeunes dans le secteur de la production végétale, animale et halieutique. On pourra ériger d'autres ateliers de formation pour les

jeunes qui ne voudront pas faire de l'agriculture tels que la maçonnerie, la plomberie et la mécanique», a précisé la ministre qui prévoit déjà la sécurisation du centre par l'érection d'un mur de clôture.

Interrogée sur la fermeture du centre, elle a simplement indiqué: «C'est par manque de financement». Et d'ajouter: «Ce n'est pas que l'Etat ne voulait pas, mais parce que tout Congolais sait que le pays a traversé un moment très difficile avec la chute du prix du baril de pétrole. Le financement n'était plus pour pouvoir faire fonctionner le centre».

A noter qu'il est également prévu la réhabilitation du centre de Louvakou, dans le département du Niari, que la ministre a visité le 27 juillet dernier. «Ces

deux structures seront gérées pour un début par un financement de la BAD. Le ministère inscrira ensuite une ligne budgétaire pour le fonctionnement de ces deux centres pour ne plus retomber dans les situations de démarrage et de fermeture», a expliqué Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. Infatigable, elle a parcouru tout le site du centre à pied, visitant les bâtiments, les entrepôts, les étangs, jusqu'à monter dans le tracteur pour lancer l'ouverture des pare-feux. Marchant dans les herbes, la ministre a tout visité, ne voulant pas laisser échapper le moindre détail, y compris sur les bâtiments endommagés par les flammes.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Pascal Azad DOKO s'en est allé et a été honoré pour le travail abattu

Le vide cruel créé par ta mort subite, n'apaise pas du tout notre tristesse, ni ne console nos cœurs meurtris, avides de ton savoir-faire et de ton apport professionnel.

Ta mort inopinée du 9 août 2022 à l'aube, nous laisse aux abois, très perplexes; on ne saurait surmonter cette dure épreuve, ni cesser les regrets sempiternels. Tu t'en es allé précipitamment dans l'au-delà, au moment où le journal La Semaine Africaine, ta famille biologique, tes fervents lecteurs et confrères, attendaient encore beaucoup de toi.

Ta grosse plume alerte et avertie, sans parti-pris, mettait en confiance les acteurs politiques tant nationaux qu'internationaux, à en croire les réactions des uns et des autres. Pascal Azad alias Iboô l'agrombon qui est toujours en vie même décapité, synonyme d'une endurance sans pareille, d'une sensibilité hors pair. La presse écrite, les médias de la place, privés et d'Etat dans leur



Pascal Azad DOKO

ensemble, t'ont rendu un vibrant hommage digne, de ton rang de journaliste reporter.

Que tu te souviennes de cela! C'est dire que tes efforts déployés nuit et jour, ta persévérance et ta passion non des moindres dans le journalisme, ont été récompensés, reconnus par la corporation endeillée.

Nous venons au monde les bras

ballants, repartons tous de la même manière, mais chacun de nous a son rôle à jouer. Tu as joué ton rôle avec professionnalisme. Adieu Pascal Azad, que le bon Dieu fasse de toi son ange, le meilleur qui soit!

DOKO DOTE OBONDOH (Fils)
Ton frère cadet

COUP D'OEIL EN BIAIS

Accident mortel de circulation à Mindouli

Dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 septembre 2022, un véhicule à bord duquel se trouvait le maire de Mindouli (département du Pool) et ancien journaliste, Jean Bosco Mahoungou, a terminé sa course sous une remorque en panne à la hauteur du village Bikata. Un choc effroyable ! Bilan : un mort, le maire lui-même. En partance de Brazzaville, l'infortuné rentrait chez lui à Mindouli. Le chauffeur n'aurait eu que des blessures légères.

Braquage de chez "Mère Alice" :

l'opinion divisée sur l'enquête de la police

Les premiers éléments de l'enquête ordonnée par le commandant des Forces de police afin de mettre la main sur les présumés auteurs du braquage de chez "Mère Alice" suscitent des commentaires. Le fait d'établir que le capitaine Romuald Manounou, alias Morgan, n'est pas impliqué dans l'enquête en cours, est mal vu par une opinion qui pense que cela ne relève pas de la Police. Une autre opinion s'en réjouit et l'approuve. De source policière on apprend que les 7 présumés responsables de ce braquage, déferés devant le procureur de la République, ont passé lundi 5 septembre 2022 leur première nuit à la Maison d'arrêt. Ils sont inculpés d'association de malfaiteurs, vol qualifié, détention illégale d'armes et munitions de guerre.

A Pointe-Noire, le marché Thystère pose problème !

Les usagers de la Route nationale n°1, dans son tronçon du rond-point Trabec au Poste de sécurité public (PSP) de Vindoulou, vers Dolisie, éprouvent la plus grande peine du monde pour traverser, à pied ou en véhicule, le marché Thystère. Où les commerçants détaillants et autres étalent, vaille que vaille, leurs marchandises à même le sol. En plus, de gros véhicules (grumiers, portes-containers, camions-citernes, semi-remorques...) provoquent des embouteillages monstres pendant des heures. A cela s'ajoutent les poubelles de la société Averde, surchargées d'immondices qui jonchent le sol. Avant que l'irréparable n'arrive, il est grand temps que les autorités municipales délocalisent ce marché vers un endroit plus sécurisé.

Le 30^e anniversaire de l'accident de Mvougouti passé sous silence

Le 5 septembre 2022, les Congolais ont célébré, avec indifférence, le 30^e anniversaire de l'accident ferroviaire de Mvougouti, survenu le 5 septembre 1992. En effet, cet accident qui a endeuillé le Congo est passé inaperçu cette année. Il n'y a eu aucune cérémonie officielle de dépôt de fleurs sur la stèle érigée au cimetière Mongo-Kamba par le Gouvernement, ni par les associations des parents des victimes qui attendent toujours d'être indemnisés par l'Etat.

Des banderoles de campagne toujours visibles à Pointe-Noire !

A Pointe-Noire, après la proclamation des résultats du deuxième tour des élections législatives et locales de juillet dernier, force est de constater que les banderoles et les pancartes des candidats élus de la majorité présidentielle sont toujours exposées sur les principales artères et lieux publics de leurs circonscriptions électorales. Pourquoi n'enlève-t-on pas ces banderoles et pancartes? Que prévoit la loi électorale après la proclamation des résultats? Telles sont les questions que beaucoup de Ponténégrins se posent.

Trop d'accidents et de morts !

Au cours des cinq dernières années, les accidents de la circulation ont engendré 1224 décès, 5.900 blessés graves et 5.925 blessés légers. Ces statistiques ont été publiées par la Direction générale des transports terrestres (DGTT) qui pointe du doigt les comportements inciviques des conducteurs des motos qui seraient, selon elle, responsables de la majorité des cas d'accidents enregistrés sur le réseau routier national. Nos routes, qui ont encore enregistré un mort à Mindouli et sept blessés graves à Ngamakosso, un quartier de Talangai (arrondissement 6 de Brazzaville), demeurent trop meurtrières.

Un avion d'Ecair ravagé par le feu en Afrique du Sud

Un Boeing 737-300, propriété de la compagnie aérienne congolaise Ecair, a été dévoré par un feu de brousse alors qu'il était parti en révision en Afrique du Sud. Incendie accidentel ou criminel ? On se perd en conjectures. Selon une source proche du dossier citée par notre confrère Alphonse Ndongo, sur sa page Facebook «le coût des travaux de remise en état de cet avion était déjà exorbitant». «L'assurance de cet avion était arrivée à expiration depuis plus d'un an et demi», ajoute-t-il. Comme quoi, un malheur ne vient jamais seul !

ALIMENTATION

La farine de manioc comestible dispose d'une norme

L'Agence congolaise de normalisation et de la qualité (ACONOQ) a élaboré et validé la norme congolaise sur la farine de manioc comestible. C'est au cours d'un atelier clôturé le mercredi 31 août 2022, au siège de l'ACONOQ, à Brazzaville. Les travaux de cet atelier ont été présidés par Mme Rolande Ingrid Fouemina, directrice générale de ladite agence.



Mme Rolande Ingrid Fouemina clôturant les travaux de l'atelier

La norme congolaise sur la farine de manioc comestible contribue à garantir la santé et la sécurité des consommateurs, ainsi qu'à accroître la fiabilité et l'efficacité de la farine de manioc. Elle a été élaborée pendant six mois avec l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM). Pour aboutir aux résultats, l'équipe technique a effectué des missions de terrain pour récolter des informations. Des prélèvements des échantillons ont été faits dans cinq départements: le Pool, la Bouenza, le Niari, le Kouilou et la Cuvette.

Pour la directrice générale de l'ACONOQ, cet aliment de base consommé par plus de 90 % de la population n'apportant pas les garanties qu'il faut en termes de sécurité sanitaire des consommateurs a conduit le Gouvernement à proposer une norme qui apporterait des garanties. « Cette norme aidera non seulement les entreprises, mais aussi les PME et même ceux qui sont dans l'artisanat à produire la farine de manioc comestible en respectant les règles de bonnes pratiques de production et d'hygiène. Elle a été précédée d'une enquête publique, qui a permis de conclure que celle-ci correspond à l'intérêt général », a-t-elle dit.

Dr en Chimie et technologie alimentaire, à la faculté des sciences et technique de l'université Marien Ngouabi, Mme Thérèse Eliane Biassala, membre de l'équipe des experts a précisé que la production du manioc au Congo représente environ deux millions de tonnes par an et 90% de la population consomme le manioc. « La norme va aider les entreprises intervenant dans la transformation du manioc à produire la farine de qualité. Il y a des tubercules de manioc amers et des tubercules sucrés ou doux. Pour produire la farine de qualité, il faut un certain nombre de garanties. La norme fournit des exigences concernant par exemple le paramètre en cyanure qui est un produit toxique contenu dans les tubercules. Avec cette norme, le taux de cyanure doit être inférieur à 10 %. Il provoque plusieurs maladies comme le goitre. Il y a aussi l'humidité. Si le taux d'humidité est élevé, la farine peut facilement avoir des moisissures. Cela peut être dangereuse pour la santé des Congolais. Les congolais ont donc intérêt à s'approprier la norme pour produire la farine de qualité », a-t-elle dit.

Le consultant à l'ACONOQ, directeur général du partenariat au développement au ministère de l'Economie, Aimé Blaise Nitoumbi a, quant à lui expliqué la contrainte qui a imposé la norme. « Depuis les années 2013, nous réfléchissons ensemble avec notre partenaire qui est le PAM sur l'alimentation scolaire et la nécessité d'introduire dans le panier alimentaire au niveau des cantines scolaires des aliments locaux. C'est ainsi que nous avons initié le premier projet que nous intitulons "Projet de transformation des produits alimentaires". Nous avons examiné la question de l'huile de palme et de la farine de manioc, dans la perspective de fortification. Aujourd'hui, nous avons élaboré la norme sur la farine de manioc fortifiée en micro nutriments ».

Philippe BANZ

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

CLIMAT

Un Centre régional sur la transparence de l'action climatique à Douala

La Semaine africaine du climat s'est achevée le 2 septembre dernier à Libreville au Gabon après avoir déterminé une voix régionale commune à porter lors de la Cop27 qui s'ouvre en novembre prochain à Charm el-Cheikh en Egypte. En marge de cette rencontre, la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a annoncé l'opérationnalisation du Centre régional sur la transparence de l'action climatique à Douala au Cameroun.

Lors des assises de la Semaine africaine du climat, plus de deux mille délégués gouvernementaux, de la société civile, d'organismes publics et privés venus de plusieurs pays africains ont reconnu la nécessité de passer à l'action en lieu et place des déclarations d'intentions.

L'enjeu principal de la rencontre de Libreville était d'apporter des solutions durables et crédibles aux changements climatiques. Cela est d'autant plus urgent qu'avec 3% d'émissions de gaz à effet de serre, l'Afrique reste cependant le continent le plus touché.

Ainsi dans l'objectif de soutenir les pays d'Afrique centrale dans la lutte contre les changements

climatiques et renforcer leurs capacités institutionnels et techniques pour mieux comprendre les impacts des politiques climatiques, la CEEAC avec l'appui de l'Initiative pour la transparence de l'action climatique (ICAT) ont mis en œuvre un centre régional sur la transparence de l'action climatique.

Financé à hauteur de 1,1 milliard de francs CFA par l'ICAT, pour une durée de trois ans, ce centre est pour le président de la commission de la CEEAC Gilberto Da Piedada Verissimo, un moyen de renforcer la transparence et la capacité de leadership des Etats dans leur action de préservation de l'environnement et de lutte contre



Les effets néfastes des changements climatiques

les changements climatiques. Son lancement effectif vient consolider la collaboration régionale en matière de climat dans cette marche vers la Cop27 où les Etats africains, principalement ceux de l'Afrique centrale entendent mettre en œuvre des politiques et programmes innovants permettant une transition juste et vers un modèle économique durable, afin de sauver des vies et

préserver les moyens de subsistance.

A noter que le Centre régional sur la transparence de l'action climatique sera basé à Douala au Cameroun, dans l'enceinte du Centre d'application de prévision climatologique d'Afrique centrale (CAPC-AC), une institution spécialisée de la CEEAC.

Germaine NGALA

ECONOMIE FORESTIERE

Lancement du projet système national de mesure, de notification et de vérification pour la gestion forestière

Le ministère de l'Economie forestière, à travers sa structure technique, le Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (CNIAF), a procédé au lancement du projet opérationnalisation du système national de mesure, de notification et de vérification (SYNA-MNV) pour améliorer la gestion et la gouvernance forestière, avec l'appui de la FAO et l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI).

Le lancement a eu lieu au ministère de l'Economie forestière, à Brazzaville, vendredi 26 août 2022. La cérémonie a été présidée par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, en présence de Mme Yannick Ariane Rasoarimanana, représentante de la FAO au Congo et Mme Amarys Preuss, représentante du secrétariat exécutif du CAFI au Congo. Mmes Fatoumata Barry Marega, représentante de l'UNESCO au Congo et Carine Saturine Milandou, directrice du CNIAF et Dabney Matoko, coordonnateur du projet SYNA-MNV ont également réhaussé la cérémonie.

Ce projet permet de répondre aux besoins nationaux et internationaux en matière de données, pour permettre au Congo de

devenir éligible aux différents mécanismes de paiements axés sur les résultats dans le cadre du programme de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+). Celui-ci pourra produire des données nécessaires qui permettront d'accéder à de nouvelles sources de financement, au regard du respect des engagements auprès de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Aussi, il permettra de renforcer les capacités nationales de suivi des forêts.

Pour Carine Saturine Milandou, le CNIAF est une structure technique qui crée la base de la gestion forestière, pour connaître le potentiel de la forêt. Ceci permettra au Congo



Les officiels et les responsables du projet à la fin de la cérémonie

de bien mener une politique de bonne gestion de ses forêts. « La particularité est le renforcement des capacités sur les nouvelles méthodologies et les nouveaux outils pour répondre aux attentes du pays. Le Congo est couvert à 69 % par la forêt. Son utilisation doit être rationnelle et, il est question de continuer dans la bonne gestion de la forêt », a-t-elle dit.

Mme Amarys Preuss, a estimé que le renforcement des connaissances nationales repose sur les normes internatio-

nales sur le suivi de la REDD+ et la contribution de la République du Congo aux ambitions de l'accord de Paris

Pour sa part, la représentante de la FAO a souligné que conformément à sa politique en matière de lutte contre les changements climatiques et de réalisation des objectifs de développement durable, l'agence onusienne dispose d'un nouveau cadre stratégique qui place l'environnement au centre de ses priorités.

La ministre de l'Economie forestière a, quant à elle, rassuré que le Congo est engagé dans la voie de la protection de la forêt. « En ces temps d'incertitude caractérisés par diverses crises, notamment celle liée aux changements climatiques, la détermination du Congo à renforcer et consolider la dynamique de gestion durable des forêts au service du développement demeure inébranlable ». Financé à hauteur de 2 millions de dollars américains, ce projet sera exécuté pendant deux ans. C'est une subvention du CAFI.

Philippe BANZ

et de respecter l'engagement de paiement de la dette. Des sanctions sont prévues pour ceux qui ne se conforment pas à la décision de l'Etat.

Ph. B.

FISCALITE

Lancement de la stratégie d'apurement des impôts auprès des contribuables

Le ministère des Finances, du budget et du portefeuille public, à travers la direction générale des Impôts et des domaines, a lancé une opération de recouvrement des restes des impôts et taxes pour la période 2017-2020, le mardi 30 août 2022, à Brazzaville.

Le directeur des vérifications générales des impôts et de la recherche Séraphin Ndion a indiqué que cette opération vise à assainir le fichier fiscal pour accroître les recettes hors pétrole.

Elle a mis à la disposition des contribuables des mesures d'incitation appliquées par les services de recouvrement. Les contribuables qui vont s'ac-

quitter de leurs impôts et taxes courant 2022 bénéficieront d'un abattement de 30 % du principal et de 80 % des pénalités. Pour les contribuables qui contestent les impositions de la période indiquée mises à leur charge, mais s'engagent à payer au cours de cette année, bénéficieront aussi d'un abattement de 10 % du montant total des droits confirmés après les instructions



Séraphin Ndion (au milieu)

et de 60 % des pénalités retenues. L'opération permet aux

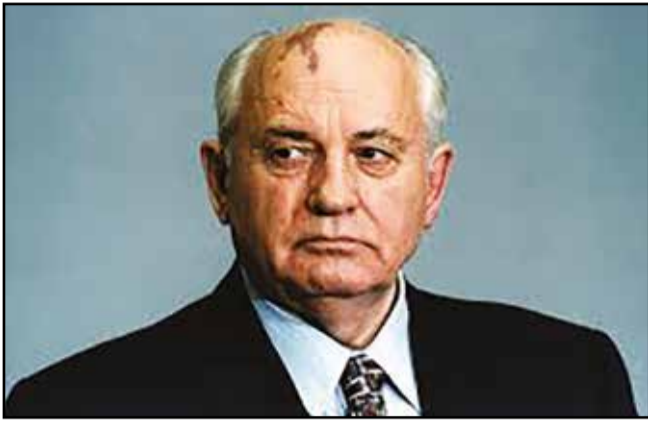
contribuables de se libérer de leur dette. C'est un effort fiscal

a souligné à Séraphin Ndion. Une commission a été mise en place, en vue de traiter les réclamations et de diligenter les avis des autorités compétentes. L'opération s'étendra jusqu'au 31 décembre 2022. « Le contribuable qui aura fait le point de sa dette va fixer un échéancier auprès des autorités, notamment à la direction générale des Impôts et au Trésor public », a indiqué Séraphin Ndion, tout en précisant que toutes les requêtes seront examinées dans un bref délai. Il suffira de payer les frais de traitement

DISPARITION

La Russie a rendu hommage à Gorbatchev

Dernier dirigeant de l'Union soviétique, figure politique majeure du XX^e siècle, Mikhaïl Gorbatchev a eu droit aux hommages des milliers de Russes, samedi 3 septembre 2022. La cérémonie a été marquée par l'absence du Président Vladimir Poutine.



Mikhaïl Gorbatchev



La dépouille de l'ex-dirigeant soviétique

Décédé mardi 30 août à l'âge de 91 ans, l'ex-Président, initiateur de la Perestroïka dans les années 90 a été inhumé au cimetière de Novodievitchi à Moscou, aux côtés de son épouse Raïssa décédée en 1999, pendant qu'un orchestre militaire jouait l'hymne national russe. Des personnalités russes ont assisté aux funérailles, le cas de l'ex-Président Dimitri Medvedev et le journaliste Dimitri Mouratov, Prix Nobel de la Paix en 2021.

C'est dans la Maison des syndicats, lieu emblématique de Moscou qui a abrité les funérailles de plusieurs dirigeants de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS), notamment celles de Staline en 1953, que la dépouille de Mikhaïl Gorbatchev a été exposée. Faisant partie des personnes venues lui rendre un dernier hommage, Evgueni Matveï a souligné: «Un grand homme politique s'en va, l'ère Gorbatchev se termine aujourd'hui». Gens de tous âges, ils étaient nombreux à déposer des roses avant de se recueillir devant le cercueil ouvert de Gorbatchev, encadré par une garde d'honneur.

Mikhaïl Gorbatchev est arrivé au pouvoir en 1985. Il a marqué l'histoire en précipitant, malgré lui, la disparition de l'empire soviétique en 1991, alors qu'il essayait de le sauver avec des réformes démocratiques et économiques, mettant fin à la Guerre froide. Présents aux obsèques, certains Russes se sont souvenus de l'ouverture libérale sous Gorbatchev. D'autres retiennent surtout «l'absence de peur», mais aussi, la transparence et le pluralisme qu'ils ont obtenu sous lui. Salué en Occident et par les

Russes comme un homme de paix, Gorbatchev est également perçu par plusieurs citoyens de son pays, comme le responsable du déclassé géopolitique de Moscou et des années de crise qui ont suivi la chute de l'URSS. Victor Orban, Premier ministre hongrois, est le seul dirigeant étranger qui a pris part à ses obsèques. Il a affirmé que «Gorbatchev a été l'une des raisons ayant permis à l'Europe centrale de se débarrasser du communisme pacifiquement, sans perte humaine ni effusion de sang».

Absent aux funérailles, le Président Poutine s'était rendu jeudi 1er septembre à l'Hôpital central clinique (TSKB) de Moscou, où est décédé Gorbatchev, pour déposer un bouquet de roses. Dans un message de condoléances, il avait accordé à

Gorbatchev «une grande influence sur l'histoire du monde». La mémoire de Mikhaïl Gorbatchev a été saluée en Occident, pour avoir œuvré au rapprochement Est-Ouest et à une réduction des arsenaux nucléaires. Cela lui avait valu en 1990, le Nobel de la Paix. En Allemagne, pays dont la réunification a été permise par la chute du mur de Berlin, les drapeaux étaient en berne dans la capitale, samedi 3 septembre. En Russie par contre, Gorbatchev est perçu par plusieurs citoyens comme le fossoyeur de la grande puissance soviétique qui rivalisait avec l'Amérique et dont la fin, jugée humiliante, a laissé place à une décennie de crises et de violences.

Alain-Patrick MASSAMBA

MALI-BURKINA FASO

Mutualiser les efforts dans la lutte contre le terrorisme

Depuis sa prise de pouvoir le 24 janvier dernier, Paul-Henri Sandaogo Damiba, Président de la transition burkinabè, a effectué son tout premier déplacement à l'étranger à Bamako, la capitale du Mali, le 3 septembre 2022. Durant sa visite éclair, il a eu des entretiens avec le colonel Assimi Goïta, Président de la transition du Mali. Les deux chefs d'Etat ont longuement échangé sur la question sécuritaire. Le Président Damiba était à la tête d'une forte délégation constituée de chefs militaires et de diplomates.



De g. à dr: Paul-Henri Sandaogo Damiba et Assimi Goïta

Lors de cette visite, il a émis le souhait d'une mutualisation des efforts des deux pays dans la lutte contre le terrorisme. C'est ainsi que le Président Damiba a reçu le 22 août dernier à Ouagadougou, le ministre de la Défense du Niger. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les deux pays ont à l'issue de leur rencontre pris l'engagement de mutualiser leurs efforts. Dans le domaine de la défense, ils avaient estimé que le Mali était le grand absent de la coopération. Ils avaient appelé à un retour du Mali

pour assumer ses responsabilités et jouer son rôle. Le Mali ne fait plus partie du G 5 Sahel depuis le 15 mai dernier, et il ne cesse de dénoncer une longue instrumentalisation de l'institution. Le Président malien devait en assurer la présidence tournante, au mois de février passé, mais la conférence qui devait consacrer cette présidence ne s'est jamais tenue. Depuis des mois, les relations entre le Mali et le Niger ne sont plus au beau fixe. Les autorités

de transition ont protesté contre plusieurs déclarations des responsables nigériens, en particulier, le Président Mohamed Bazoum, mais aussi son ministre des Affaires étrangères. D'après certains observateurs, le grand problème sera de concilier les positions entre Bamako et Niamey, dans la mesure où l'armée française a quitté le Mali pour prendre ses quartiers au Niger.

A.P MASSAMBA

TCHAD

Le dialogue a repris malgré tout



Les participants au dialogue national inclusif

Suspendu samedi 3 septembre dernier, en raison des troubles dans la capitale N'Djamena, le dialogue national inclusif a repris lundi 5 septembre 2022. Ceci après la levée du blocus du siège du parti «Les transformateurs» de l'opposant Succès Masra qui ne participe pas au dialogue, et la libération des militants arrêtés durant le weekend.

Au programme: l'agenda officiel des discussions. L'objectif officiel du présidium est de boucler les échanges le 5 octobre prochain. La reprise des travaux intervient après un weekend mouvementé. Selon ses autorités, le bouclage du siège du parti «Les transformateurs» a fini par être levé et les militants, libérés. Pour les dirigeants de ce parti, 279 personnes avaient été arrêtées. Les autorités de transition du Tchad n'ont pas suffisamment communiqué sur le sujet. Certains ont regagné le siège du parti pour écouter leur leader Succès Masra.

Ce dénouement fait suite à un weekend de tractations. Des échanges ont eu lieu entre l'opposant Masra et l'ancien chef de la diplomatie burkinabè, Djibril Bassolé, qui œuvre pour une médiation qatarienne, Abakar Manany, ministre conseiller du président de la transition tchadienne et des responsables religieux musulmans, protestants et catholiques.

Un émissaire a estimé que la gestion de la situation avait été «absurde». Un autre a ajouté en substance qu'elle prouvait «la nervosité» actuelle de certains membres du pouvoir de

transition au Tchad. En contrepartie de la levée du blocus, les visiteurs de Succès Masra l'ont encouragé à «éviter les dérives, à faire attention à son vocabulaire, et à ne pas sembler vouloir saboter» le dialogue en cours. Il devrait prêter attention à l'allocation du général Mahamat Idriss Déby Itno, président de transition qui a eu des mots durs contre ceux qui boycottent le dialogue et principalement «Les transformateurs».

Pour Mahamat Déby, la loi sera intransigeante, contre tous ceux qui osent obscurcir le processus

du dialogue en cours. Mieux vaudrait, pour eux, s'abstenir et rester à la maison, plutôt qu'affronter l'Etat. «Toucher les miennes pour monter au balcon de l'illusion et de la division, c'est un choix mais aller dans la salle où se tient le rendez-vous de l'histoire et participer avec l'ensemble des représentants de la Nation à tracer les sillons du Tchad de demain, c'est encore mieux et patriotique», a fait savoir le président de transition du Tchad.

Gaule D'AMBERT

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO
ECOLE CONVENTIONNEE
EVANGELIQUE

Vous propose des formations:

- *A LA CARTE EN:**
 - Gestion des stocks
 - Gestion administrative
 - Informatique
 - Anglais
- *BTS ET LICENCE PRO EN:**
 - Comptabilité et Gestion des Organisations
 - Management des Ressources Humaines
 - Marketing et Actions Commerciales
 - Assistance de Direction
- *CAP EN:**
 - Hôtellerie
 - Cuisine
- *BP EN:**
 - Maintenance Informatique et Réseau
 - Analyse financière
 - Gestion d'Entreprise
 - Comptabilité
 - Transit
 - Réseaux et Télécommunications
 - Génie Logistique et Transport
 - Banque et Finances
 - Pâtisserie
 - Secrétariat Bureautique

Pour toute information complémentaire, nos portes sont toujours ouvertes de lundi à vendredi, de 8h à 21h et samedi de 8h à 15h.
SUECO est situé derrière la Direction Départementale de E2C Pointe-Noire.
Contacts: suecoec@yahoo.fr
Tél.: (242) 06 679 12 91/06 654 51 93

«SUECO, Former pour libérer l'Homme»

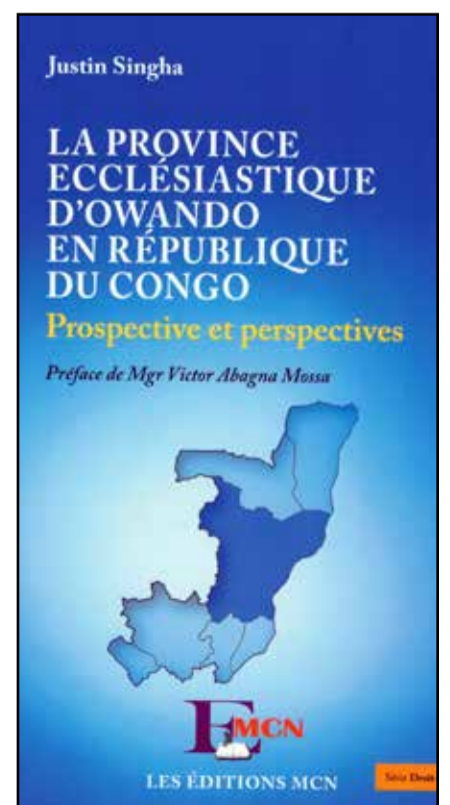
VENTE DU LIVRE DE L'ABBE JUSTIN SINGHA

Prix: Abordable
Stock: Limité

Contact:

Aristide Ghislain NGOUMA
Journaliste
de La Semaine Africaine
Tél.: + 242 05 500 77 77
06 610 77 77

Email: agngouma@hotmail.fr
agngouma@yahoo.fr





**AVIS DE RECRUTEMENT N°02/ UGP-PRUC-19
POUR LE RECRUTEMENT D'UN
«Responsable Administratif Financier et Comptable
de l'UGP PRUC-19»
(Publication - période du 05 septembre
au 08 septembre 2022)**

L'Association Internationale de Développement en sigle « IDA » a accordé un prêt initial de dix millions quatre-cent mille Euros (10 400 000 équivalents à 11 310 000 USD) au Gouvernement de la République du Congo afin de l'accompagner dans ses efforts de relever les défis de santé publique. Ce prêt, qui couvre la période de 2020 à 2023, soit trois (03) ans est destiné à appuyer la mise en œuvre de certaines activités du plan national de riposte contre COVID-19.

Depuis le début de la pandémie, des progrès importants dans le domaine des sciences ont permis l'émergence de nouvelles thérapies et la production de vaccins contre la COVID-19, ce qui représente un changement d'une importance capitale. La vaccination contre la COVID-19 a commencé dans de nombreux pays à revenu élevé en décembre 2020. Vu l'importance capitale de contenir la propagation de la COVID-19 pour la santé et la reprise économique, il faudra donner accès aux vaccins contre la COVID-19 à la population congolaise ciblée et éligible afin d'accélérer la reprise des activités économiques et sociales. C'est dans ce cadre que la banque a accordé un financement additionnel (FA) équivalent à douze millions de Dollars des Etats-Unis (12 000 000 USD), soit à dix millions trois cent mille euros (10.300.000 €) à la République du Congo dans le cadre du projet PRUC-19. Ce FA permettra un accès au vaccin qui soit abordable et administré de manière équitable.

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est de: Prévenir, détecter et répondre à la menace posée par la COVID-19, et renforcer le système national de préparation de la santé publique.

Le Congo a aussi reçu un Don équivalent à 3 millions USD pour renforcer son système de santé.

Enfin, le 3ème Financement additionnel équivalent à 30 millions USD reçu par le Congo va améliorer le traitement et les soins, notamment la capacité de livraison d'oxygène du pays et en maintenant les services essentiels. Il encouragera également la demande de vaccination en renforçant les campagnes de communication et de sensibilisation qui sont essentiels de maintenir tout au long du déploiement de la vaccination COVID-19.

Il encouragera également la demande de vaccination en renforçant les campagnes de communication et de sensibilisation qui sont essentiels de maintenir tout au long du déploiement de la vaccination COVID-19.

Conformément à l'Accord de Financement, le Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 comprend trois (03) composantes.

Composante 1:

Développer la détection précoce des cas, la capacité de diagnostic, la recherche des contacts, l'enregistrement et la notification des cas.

Composante 2: campagne de communication, engagement communautaire et changement de comportement.

Composante 3: Gestion de la mise en œuvre et suivi et évaluation.

Le projet est placé sous la tutelle du Ministère de la Santé et de la Population (MSP) et mis en œuvre par une Unité de Gestion du Projet (UGP). Parmi les conditionnalités requises pour poursuivre le projet, il est nécessaire de recruter différents experts au

sein de cette UGP, dont un Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC).

1. Mandat général:

La Section Administration, Finance et Comptabilité est placée sous la responsabilité du Responsable Administratif, Financier et Comptable qui a sous son autorité un (e) comptable, (e) et les chauffeurs.

Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet, le RAFC sera chargé entre autres de:

- superviser les activités de la comptabilité;
- appliquer au niveau de l'UGP l'ensemble des procédures comptables et financières énoncées dans les manuels du Projet et les directives de la Banque mondiale

2. Description des tâches:

Le RAFC aura pour tâches entre autres de:

En matière de gestion administrative:

- appuyer la Coordination dans la gestion administrative, financière et comptable du PANC;
- participer à la programmation, au suivi et à l'évaluation des activités du projet;
- fournir aux consultants un appui logistique nécessaire pour l'accomplissement de leur mission;

En matière de gestion financière:

- présenter à la Coordination du Projet pour approbation les budgets prévisionnels, les comptes annuels de l'UGP;
- présenter à la Coordination du Projet pour approbation les ordres de transferts de fonds sur les comptes spéciaux et autres comptes ouverts dans les banques de la place;

En matière de gestion du personnel :

- s'assurer de la tenue des dossiers individuels du personnel de l'UGP et de la documentation physique et électronique du Projet;
- s'assurer de la mise en œuvre des plans de formation du personnel des Agences d'Exécution concernées par le Projet ainsi que du personnel de l'UGP.

En matière de gestion du patrimoine:

- Veiller au respect strict de la procédure d'approvisionnement en biens et services, en collaboration avec le Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) de l'UGP;
- S'assurer que les stocks et les équipements acquis sur les fonds sont régulièrement protégés et peuvent être contrôlés à tout moment.

3. Profil:

- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum licence ou équivalent (MSTCF, DESCF/DSCG, DESS, etc) en comptabilité, sciences économiques et financières ou toute autre discipline équivalente d'une institution connue (diplôme d'une école de commerce de réputation par exemple).

- Un diplôme professionnel supérieur en comptabilité du type Expert-Comptable (CPA, DEC, ACCA, ACA, etc) reconnu par un ordre professionnel comptable international, et ou de même qu'un diplôme en gestion de projet de développement serait un atout

- Jouir d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins (05) cinq ans en gestion administrative et financière dans une entreprise privée, dans les projets de développement, ou autre expérience professionnelle jugée équivalente (en cabinet d'audit et d'expertise comptable) dont au moins 5 ans à des postes de responsabilité (Directeur comptable, Directeur Administratif et Financier, Contrôleur de gestion, Auditeur

Manager;

- Une expérience pratique d'au moins trois (03) ans dans les domaines de gestion administrative, comptable et financière de structures financées par les Bailleurs de fonds internationaux (UE, IDA/Banque Mondiale, BAD, DFID, les Agences de l'ONU) serait un atout;
- Avoir une bonne maîtrise des procédures et directives des différents bailleurs de fonds, notamment de la Banque mondiale, serait un atout;
- Avoir la maîtrise des procédures de gestion de l'administration publique serait un atout;
- Avoir une expérience dans les institutions ou projets similaires;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, TomPro...)
- très bonne maîtrise du français.

NB: Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.

Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

4. Procédure et Méthode de Sélection

La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, édition juillet 2016. Le recrutement sera effectué par appel à candidature et comportera deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV;
- Une phase d'interview des candidats présélectionnés.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

5. Composition du Dossier de candidature:

Le dossier de candidature sera constitué comme suit:

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP-REDISSE IV;
- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens);
- Un curriculum vitae détaillé;
- Les copies des attestations de travail du candidat dans le domaine couvert par le poste (Les originaux seront demandés pendant les entretiens).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion REDISSE IV au n° 01 rue Fourneau sis dans l'enceinte des nouveaux logements sociaux à Bacongo. Brazzaville, de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention «Candidature au poste de Responsable Administratif, Financier et Comptable de l'UGP- PRUC-19» et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus ou par voie électronique aux adresses (passationdesmarchesredisse@gmail.com/ vitalevencebebe@gmail.com) au plus tard le 27 septembre 2022 à 12 heures.

Fait à Brazzaville, le 30 août 2022

**Le Coordonnateur de l'UGP- PRUC-19,
Vital Evence EBELEBE.**



MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
CABINET
PROJET DE RIPOSTE D'URGENCE A LA COVID-19
PRUC-19



**AVIS DE RECRUTEMENT N°01/ UGP-PRUC-19
POUR LE RECRUTEMENT D'UN «Spécialiste en Passation
des Marchés de l'UGP PRUC-19»
(Publication - période du 05 septembre au 08 septembre 2022)**

L'Association Internationale de Développement en sigle «IDA» a accordé un prêt initial de dix millions quatre-cent mille Euros (10 400 000 équivalents à 11 310 000 USD) au Gouvernement de la République du Congo afin de l'accompagner dans ses efforts de relever les défis de santé publique. Ce prêt, qui couvre la période de 2020 à 2023, soit trois (03) ans est destiné à appuyer la mise en œuvre de certaines activités du plan national de riposte contre COVID-19.

Depuis le début de la pandémie, des progrès importants dans le domaine des sciences ont permis l'émergence de nouvelles thérapies et la production de vaccins contre la COVID-19, ce qui représente un changement d'une importance capitale. La vaccination contre la COVID-19 a commencé dans de nombreux pays à revenu élevé en décembre 2020.

Vu l'importance capitale de contenir la propagation de la COVID-19 pour la santé et la reprise économique, il faudra donner accès aux vaccins contre la COVID-19 à la population congolaise ciblée et éligible afin d'accélérer la reprise des activités économiques et sociales. C'est dans ce cadre que la banque a accordé un financement additionnel (FA) équivalent à douze millions de Dollars des Etats-Unis (12 000 000 USD), soit à dix millions trois cent mille euros (10.300.000 €) à la République du Congo dans le cadre du projet PRUC-19. Ce FA permettra un accès au vaccin qui soit abordable et administré de manière équitable.

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est de: Prévenir, détecter et répondre à la menace posée par la COVID-19, et renforcer le système national de préparation de la santé publique.

Le Congo a aussi reçu un Don équivalent à 3 millions USD pour renforcer son système de santé.

Enfin, le 3ème Financement additionnel équivalent à 30 millions USD reçu par le Congo va améliorer le traitement et les soins, notamment la capacité de livraison d'oxygène du pays et en maintenant les services essentiels. Il encouragera également la demande de vaccination en renforçant les campagnes de communication et de sensibilisation qui sont essentiels de maintenir tout au long du déploiement de la vaccination COVID-19.

Il encouragera également la demande de vaccination en renforçant les campagnes de communication et de sensibilisation qui sont essentiels de maintenir tout au long du déploiement de la vaccination COVID-19.

Conformément à l'Accord de Financement, le

Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 comprend trois (03) composantes.

Composante 1:

Développer la détection précoce des cas, la capacité de diagnostic, la recherche des contacts, l'enregistrement et la notification des cas.

Composante 2: campagne de communication, engagement communautaire et changement de comportement

Composante 3: Gestion de la mise en œuvre et suivi et évaluation

Le projet est placé sous la tutelle du Ministère de la Santé et de la Population (MSP) et mis en œuvre par une Unité de Gestion du Projet (UGP). Parmi les conditionnalités requises pour démarrer le projet, il est nécessaire de recruter différents experts au sein de cette UGP, dont un Spécialiste en Passation des Marchés (SPM).

- Nature et étendue des services

Sous la supervision générale du Coordonnateur du Projet, le Spécialiste en passation des marchés sera entre autres:

- Responsable de la mise en place d'un système simple de gestion de la passation des marchés comprenant: (i) la planification des opérations de passation des marchés, (ii) le suivi de l'avancement, (iii) l'analyse des écarts entre les réalisations et le plan de passation des marchés;
- Responsable de la qualité de l'ensemble du processus d'acquisition, et plus précisément de ce qui suit:

a. Faire le suivi, auprès des services techniques bénéficiaires ou de l'Unité de Gestion du projet, (i) de la préparation et de la finalisation des termes de référence (TDR) pour les acquisitions de services de consultant, et (ii) des spécifications techniques des biens et travaux;

b. Assurer le contrôle de qualité des dossiers d'appel d'offres, et des demandes de propositions (suivant les modèles fournis par l'IDA) préparés par les unités techniques devant être soumis à la non-objection de l'IDA et assurer leur transmission/vente selon le cas;

c. Effectuer l'exécution de la passation des marchés de toutes les activités du projet (revue préalable et à posteriori) à travers la plateforme STEP, et ce de manière systématique;

d. Mettre en place un système de classement des dossiers de passation des marchés qui inclura pour chaque marché tous les documents relatifs à ce marché y inclus les documents relatifs aux paiements, en vue de permettre toute revue à posteriori de l'IDA dans STEP.

- Profil du consultant:

Le consultant devra avoir :

- Au moins un diplôme universitaire de niveau Bac +4 minimum en sciences de gestion, Economie, Droit, administration des affaires, Ingénieur en génie civil, architecte ou équivalent d'une uni-

versité reconnue;

- Une très bonne connaissance des pratiques de passation des marchés en général et des règles de procédures de passation des marchés des banques multilatérales ;

- Une expérience d'au moins quatre (4) ans dans le domaine de la passation des marchés, dont deux (2) ans en rapport avec le domaine de la santé pour des projets financés ou cofinancés par les banques multilatérales de développement;

- Une bonne connaissance des logiciels usuels (Word, Excel, Power Point et autres outils de communication);

- Une parfaite maîtrise de la langue française;

- Une connaissance passive de l'anglais serait un atout ;

- Une bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression;

- Une formation additionnelle en passation de marché sur les procédures des partenaires multilatéraux et bilatéraux est souhaitée.

- Procédure et Méthode de Sélection

La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, édition juillet 2016. Le recrutement sera effectué par appel à candidature et comportera deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV;

- Une phase d'interview des candidats présélectionnés.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

- Composition du Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP-REDISSE IV;
- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens);
- Un curriculum vitae détaillé;
- Les copies des attestations de travail du candidat dans le domaine couvert par le poste (Les originaux seront demandés pendant les entretiens).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion REDISSE IV au n° 01 rue Fourneau, sise dans l'enceinte des nouveaux logements sociaux à Bacongo-Brazzaville de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention «Candidature au poste de spécialiste en Passation des Marchés de l'UGP- PRUC-19» et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus ou par voie électronique (passationdesmarchesredisse@gmail.com /vitalebelebe@gmail.com) au plus tard le 27 septembre 2022 à 12 heures.

Fait à Brazzaville, le 30 août 2022

**Le Coordonnateur de l'UGP- PRUC-19,
Vital Evence EBELEBE.**

Qui sont-ils les évêques du Congo? Un bulletin écrit par Godefroy Sublime Malanda

Ancien séminariste, Godefroy Sublime Malanda a écrit un bulletin de 21 pages sur l'épiscopat congolais, intitulé: «Les Evêques du Congo Brazzaville». Il est présenté par l'abbé Armand Brice Ibombo, historien et secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), ami de l'auteur depuis le séminaire.

Dans sa présentation, l'abbé Armand Brice Ibombo indique que «c'est une œuvre, si minime, si éphémère aux yeux des grands lecteurs

histoire vraie et rendue publique. Ce bulletin était intitulé: La nouvelle génération des évêques. Mais pour des raisons d'histoire, nous avons préféré le titre: Les

entre Godefroy Sublime Malanda et Mgr Victor Abagna Mossa, archevêque d'Owando». Ainsi, l'auteur raconte son histoire: «Je frappe à la porte

bonjour. Quand s'ouvrit, sa porte, je le vis en compagnie de quelqu'un dont la physionomie m'était étrangère, assis, sur le point de prendre notes, avec empressement. Lui-même, se tenant debout comme un maître d'école tenant un bout de papier dans ses mains, d'où il édictât, je ne sus quoi, à son hôte en

les deux habillés en tenue civile comme de gens ordinaires. Et, Mgr Victor Abagna Mossa voulut savoir si je connaissais déjà l'homme qui se trouvait dans son bureau. Il me dit: Godefroy, connaissez-vous ce Monsieur-là? Non, père évêque. C'est le nouvel évêque de Ouesso. C'est au sortir donc

générations sur un total de vingt évêques qui se sont succédé dans les différents diocèses du Congo. Première génération, de 1961 à 1979: NN.SS Théophile Mbemba, Benoît Gassongo, Emile Biayenda, Georges Firmin Singha, Godefroy Emile Mpwaty, Barthélemy Batantu;



Mgr Prosper Philippe Augouard



Mgr Hyppolite Carrie



Mgr J. Derouet



Mgr Firmin Guichard



Mgr Paul Biechy



Mgr Giscard



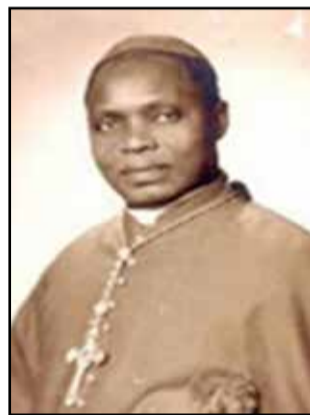
Mgr Michel Bernard



Mgr Jean Baptiste Fauret



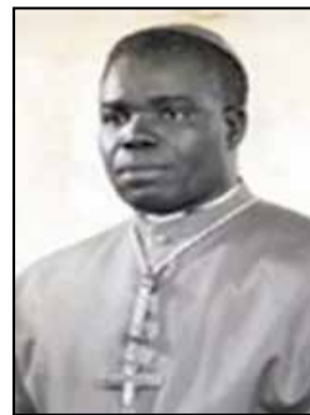
Mgr Emile Verhille



Mgr Théophile Mbemba



Mgr Benoît Gassongo



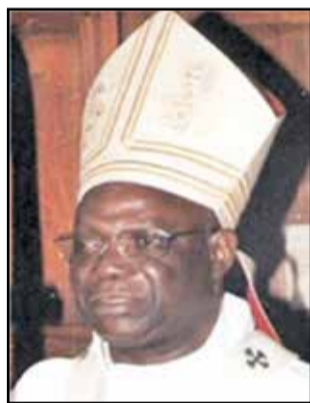
Cardinal Emile Biayenda



Mgr Godefroy Emile Mpwaty



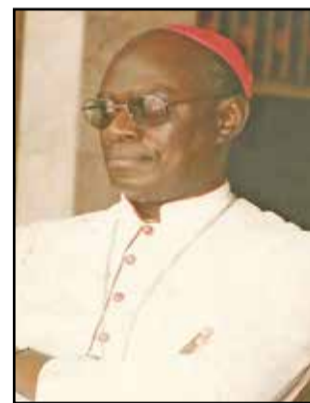
Mgr Barthélemy Batantu



Mgr Anatole Milandou



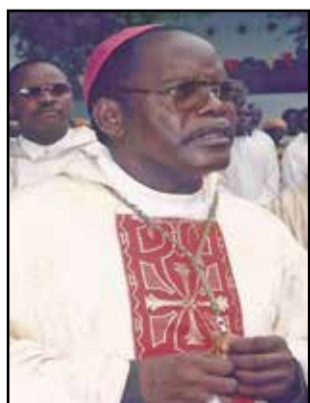
Mgr Hervé Itoua



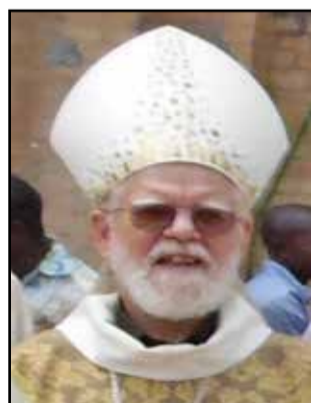
Mgr Ernest Kombo



Mgr Bernard Nsayi



Mgr Jean Claude Makaya Loemba



Mgr Jean Gardin



Mgr Daniel Mizonzo



Mgr Louis Portella Mbuyu



Mgr Yves Marie Monot



Mgr Victor Abagna Mossa



Mgr Urbain Ngassongp



Mgr Angel Miguel Olaverri



Mgr Bienvenu Manamika



Mgr Nzika



Mgr Ildevert Mathurin Mouanga



Mgr Kema

que cet ancien séminariste a bien voulu rassembler ses souvenirs de sa rencontre avec deux évêques pour en faire une

Evêques du Congo Brazzaville. Les motivations qui ont conduit à l'esquisse de ce bulletin sont nées de la rencontre inopinée

de Mgr Victor Abagna Mossa au moment où j'appris qu'il était arrivé, comme je le fis, à maintes reprises, pour lui dire

me voyant il devint très gai. D'emblée, je crus de ce visiteur d'être un homme de la presse écrite, un laïc engagé. Ils sont

de cette rencontre que l'idée m'est venue d'écrire ce bulletin sur l'épiscopat congolais», dit-il. Ce bulletin est réparti en trois

Deuxième génération, de 1983 à 2011: NN.SS Anatole Milandou,

(Suite en page 11)

L'archiconfrérie Notre-Dame du Suffrage a célébré ses 50 ans d'existence

Plusieurs membres de l'archiconfrérie Notre-Dame du Suffrage de Pointe-Noire se sont réunis le samedi 20 août 2022 en la paroisse Saint Jean Bosco pour célébrer leurs 50 ans d'existence au Congo. A cette occasion, une messe d'action de grâces a été dite par Mgr Miguel Angel Olaverri, archevêque métropolitain de Pointe-Noire, qui avait à ses côtés l'abbé Roger Florent Khiedi Sambu, curé sortant de la paroisse Sainte de Face de Jésus, et père Patrick Mpama, curé entrant de la paroisse Saint Jean Bosco.

L'archiconfrérie Notre-Dame du Suffrage a fêté ses 50 ans en différé, à cause des décalages imposés par la pandémie de la COVID-19. Mais avec la baisse des contaminations, dans les archidiocèses et diocèses du Congo où ce mouvement est largement présent, les activités reprennent partout... L'archiconfrérie a été fondée en France le 1er novembre 1857 par l'abbé Louis Firmin Serre, sous l'inspiration du saint curé d'Ars. Elle est approuvée par les souverains pontifes, et s'agrège dans le monde entier en confrérie du même nom comme œuvre universelle le 12 février 1873 par sa sainteté le pape Pie IX. Par contre, au Congo, cette confrérie a été connue le 15 octobre 1962, apportée par M.

Jean Adolphe Samba, chrétien de la paroisse Saint-Esprit de Mougali de Brazzaville. Et à Pointe-Noire, ce fut en 1965, avant d'être reconnue et approuvée en 1980. Dans son homélie tirée de l'évangile de Saint Mathieu (Mt. 23, 1-12), Mgr Miguel a invité l'ensemble du peuple de Dieu à renoncer au péché et à demander la grâce de l'humilité. «Aujourd'hui, frères et sœurs, le monde ne change pas. Il y a toujours des gens pour dire et pour ne pas faire. Pour imposer aux autres les lois et ne pas les pratiquer eux-mêmes. Cela arrive au niveau de l'État, au niveau de la société civile, au niveau de l'Église. Dans l'Église, nous trouvons aussi les gens qui, à cause de cela, veulent



Les membres de l'archiconfrérie Notre-Dame du Suffrage participant à la messe

vivre la foi à leur manière propre avec les règles à eux. On passe alors d'être très exigeants avec les autres et très libéraux pour soi. Jésus, Lui, nous invite au chemin d'humilité, c'est-à-dire à regarder la loi, la comprendre et l'appliquer, non pas parce que les autorités en font une obligation. Mais parce que c'est le bon chemin vers Dieu», a dit Mgr Miguel. Au cours de cette célébration, des diplômes d'encouragement ont été remis à ceux qui ont atteint leurs 30,40 et 50 ans dans

ce mouvement. Le représentant du Bureau national de l'archiconfrérie Notre-Dame du Suffrage au Congo, Blaise Bouelassa, a invité l'ensemble des membres de l'archiconfrérie à tenir bon car le chemin est encore long. Il a dit à ceux qui ont besoin d'intégrer le mouvement que les portes sont ouvertes. Avant de clôturer le jubilé de l'œuvre du Suffrage dans l'archidiocèse de Pointe-Noire.

Madocie Déogratias MONGO

(Suite de la page 10)

Hervé Itoua, Bernard Nsayi, Ernest Kombo, Jean-Claude Makaya Loemba, Daniel Mizonzo, Louis Portella Mbuyu, Victor Abagna Mossa; Troisième génération, de 2013 à nos jours: NN.SS Urbain Ngassongo, Bienvenu Manamika Bafouakouahou, Daniel Franck Nzika, Ildevert Mathurin Mouanga, Gélase Arnel Kema, Toussaint Goma Foumanet. Actuellement, ils sont au nombre de neuf, les archevêques et évêques du Congo: Victor Abagna Mossa, archevêque d'Owando et de la Province ecclésiastique du Nord (PE-NORD), ordonné évêque le 26 mars 2011, au stade Félix Eboué par son Eminence le cardinal Laurent Mossengo Passiny, archevêque de Kinshasa; Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et de la Province ecclésiastique du Centre, (PEC), ordonné évêque le 25 août 2013 à Dolisie, par Mgr Andrés Carrascosa Coso, ancien nonce apostolique au Congo et au Gabon; Miguel Angel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire et de la Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO), ordonné évêque le 3 février 2002 à Nkayi, par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo; Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et de la Province ecclésiastique du Centre, ordonné évêque le 21 avril 2013, à Gamboma, par Mgr Anatole Milandou, avec comme Co-consécrateurs NN.SS Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon et Victor Abagna Mossa; Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo et de la Province ecclésiastique du Nord, ordonné évêque le 1er mars 2020, à Impfondo, par Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au

Congo et au Gabon; Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala et de la Province ecclésiastique du Centre, ordonné évêque le 28 juin 2020, à Kinkala, par Mgr Louis Portella Mbuyu avec comme Co-consécrateurs NN.SS Anatole Milandou et Francisco Escalante Molina; Gélase Arnel Kema, évêque de Ouessou et de la Province ecclésiastique du Nord, ordonné évêque le 13 février 2022 à Ouessou, par Mgr Victor Abagna Mossa, avec comme Co-consécrateurs NN.SS Bienvenu Manamika Bafouakouahou et Yves Marie Monot; Toussaint Goma Foumanet, évêque de Dolisie et de la Province ecclésiastique du Sud-ouest, ordonné évêque le 31 juillet 2022, à Dolisie, par son Eminence le cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui, avec comme Co-consécrateurs NN.SS Javier Corona Herrera, nonce apostolique au Congo et au Gabon et Miguel Angel Olaverri Arroniz, archevêque de Pointe-Noire. Aujourd'hui, l'épiscopat congolais compte trois archevêques résidentiels: Victor Abagna Mossa, Miguel Angel Olaverri, Bienvenu Manamika Bafouakouahou; six évêques suffragants: Daniel Mizonzo, Urbain Ngassongo, Daniel Franck Nzika, Ildevert Mathurin Mouanga, Gélase Arnel Kema, Toussaint Goma Foumanet. Cet épiscopat est en perpétuelle progression de rajeunissement. La réforme annoncée par le Concile Vatican II se poursuit et le Pape François est décidé à mener la raisonnable mise à jour de l'Eglise, comme souhaitée et amorcée par ses prédécesseurs Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul II et Benoît XVI. La réforme dans le sens d'une Eglise tournée vers les hommes, en remontant l'histoire de notre Eglise locale du Congo.

Archevêque et évêques émérites

NN.SS. Anatole Milandou, Hervé Itoua, Jean-Claude Makaya Loemba, Jean Gardin, Louis Portella Mbuyu, Yves Marie Monot. Huit décédés: NN.SS Mgr Théophile Mbemba (1971), Cardinal

Emile Biayenda (1977), Benoît Gassongo (1981), Georges Firmin Singha (1996), Godefroy Emile Mpwaty (1995), Barthélemy Batantu (2004), Ernest Kombo (2008), Bernard Nsayi (2021).

Qu'est-ce qu'un évêque?

Ce concept grec «episcopus», signifie veilleur, évêque. Le Pontife romain nommé librement les évêques. L'évêque est nommé par le Pape et, son pouvoir est effectif à partir de cette nomination, même avant son ordination épiscopale. Mais la nomination n'intervient qu'au terme de consultations secrètes plus ou moins longues. On ne saurait déterminer la durée d'une enquête canonique. La diplomatie Vaticane est la plus lente au monde et elle est prudente avant de prononcer un jugement, une décision «Urbi et Orbi». Le nonce apostolique, seulement, a la clé du mystère des bulles pontificales (décret papal) au moment où elles tombent dans sa boîte. Avant une nomination, le nonce apostolique demande l'avis d'autres évêques et avant qu'elle ne soit publiée aussi, il communique le nom du candidat au Gouvernement pour savoir si le candidat choisi par le Saint Siège n'a pas de démêlé politique dans son pays. Les prêtres qui remplissent les conditions requises, leurs candidatures sont envoyées à Rome par l'intermédiaire de la nonciature apostolique. Le candidat est l'objet d'une enquête canonique très minutieuse sur son origine familiale, ses aptitudes, sa santé qui est l'un des facteurs pris en considération lors de la nomination d'un nouvel évêque. Les contacts entre Rome, la nonciature apostolique, le candidat et le diocèse à pourvoir sont souvent longs et peuvent échouer à l'une et l'autre étape.

Qu'est-ce qu'un archevêque métropolitain?

Archevêque est un mot grec qui exprime archi, la prééminence. Les évêques des sièges métropolitains portent le titre d'archevêque. L'insigne propre à leur fonction est le pallium, bande de laine blanche avec trait de

couleur noire comme des étoiles que leur remet le Pape après qu'il est séjourné sur les tombes des apôtres Pierre et Paul, et qu'il porte au cou sur leurs chasubles, leurs vêtements liturgiques. Le diocèse dont l'évêque est un métropolitain porte le nom d'archidiocèse. Le chef-lieu de la province porte le nom de métropole. C'est pourquoi, à la tête de chaque province ecclésiastique est placé un archevêque métropolitain. L'archevêque métropolitain a autorité sur les évêques des diocèses suffragants de sa province ecclésiastique. Cartographie des évêques missionnaires et séculiers depuis l'évangélisation du Congo en 1883:

NN.SS. Prosper Philippe Augouard (fondateur de la mission de Linzolo en 1883), Hypolite Carrie (premier vicaire apostolique de Pointe-Noire en 1883), J. Derouet: (1907), Firmin Guichard: (1922), Paul Biéchy: (1936), Giscard: (1936), Michel Bernard (premier archevêque de Brazzaville en 1955), Jean-Baptiste Fauret (premier évêque de Pointe-Noire en 1955), Emile Verhille (premier évêque d'Owando ex Fort-Rousset: 1954-1968), Théophile Mbemba, premier archevêque congolais de Brazzaville (1962-1971), Benoît Gassongo, premier évêque diocésain d'Owando (1968-1971), cardinal Emile Biayenda (1971-1977), Georges Firmin Singha (1971-1988), Godefroy Emile Mpwaty, premier évêque diocésain de Pointe-Noire (1975-1986), Barthélemy Batantu (1978-2001), Anatole Milandou (2001-2021), Hervé Itoua, premier évêque diocésain de Ouessou (1983-2006), Ernest Kombo, premier évêque diocésain de Nkayi (1983-1986), Bernard Nsayi (1990-1995), Jean-Claude Makaya Loemba (1995-2011), Jean Gardin, premier évêque diocésain d'Impfondo (2001-2020), Daniel Mizonzo (2002 à nos jours), Louis Portella Mbuyu (2002-2020), Yves Marie Monot (2006-2022), Victor Abagna Mossa (2011 à nos jours), Urbain Ngassongo, premier évêque diocésain de Gamboma (2013 à nos jours), Miguel Angel Olaverri (2013

«Il y aura de la joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se convertit»

Textes: Ex 32,7-11.13-14; Ps 50; 1Tm1, 12-17; Lc 15, 1-10)

Frères et sœurs; les textes méditatifs qui auréolent la liturgie de ce dimanche mettent en lumière la manifestation inouïe de la miséricorde de Dieu. En effet, le péché du peuple qui renie l'alliance toute fraîche avec Dieu, est gravissime. Celui de David l'est aussi. Mais la miséricorde de Dieu est infiniment plus grande que ces fautes. La parabole qui ressort de la page évangélique de ce dimanche nous permet de voir la joie profonde qui remplit le cœur de tous ceux qui font l'expérience de la miséricorde de Dieu. En effet, le pardon est la lucidité de l'amour car l'amour n'emprisonne pas l'autre dans ses bavures du passé.

Il voit dans son présent et dans ce qu'il peut devenir. Il regarde non pas en rapport avec ses manques, mais dans ses qualités et ses possibilités d'épanouissement. La miséricorde de Dieu appelle notre repentir; qui n'est rien d'autre que prendre conscience de ce qu'on est devant Dieu; pauvres pécheurs. C'est accepter dans la foi que Dieu est Amour, qu'il est notre père et nous aime d'un amour infini. En effet, la miséricorde c'est le chemin qui unit Dieu et l'homme; elle est source de joie de sérénité et de paix. Elle est révélatrice du soin dont le père entoure ses enfants. Dieu écoute avec attention ce qui monte du cœur de l'homme, ce qui provoque en lui une attention quasi-maternelle. L'homme peut alors accepter de voir la misère, la pauvreté, l'étroitesse de sa vie. Face à la difficulté d'aimer et de pardonner, Dieu lui-même vient combler nos manques et restaurer notre humanité pour nous orienter vers une vie plus donnée.

En Latin miseri «les pauvres» et Cor, le «cœur», Miseri-cor c'est le cœur vers les pauvres. La miséricorde consiste à avoir le cœur qui bat pour les pauvres. Pour Saint Thomas d'Aquin, le mot miséricorde signifie un cœur rendu misérable par la misère d'autrui. La miséricorde, c'est la compassion pour toutes les formes de souffrances; c'est la patience bienveillante devant la lenteur de la conversion; c'est le pardon généreux envers qui se convertit; c'est le cœur qui s'ouvre devant la misère du prochain. Pour Saint Jean Marie Vianney: «la miséricorde de Dieu est comme un torrent débordé.» Elle entraîne les cœurs sur son passage.

Laissons-nous guider par la miséricorde de Dieu et faisons naître en nous le pardon qui est comme le disait Saint Jean Paul II: «une option du cœur qui va contre l'instinct spontané de rendre le mal par le mal». Que la miséricorde de Dieu nous couvre; en réalité, elle est la main qui nous relève; Dieu sait que sans miséricorde, nous restons à terre, pour marcher, nous avons besoin d'être remis debout. Et tu peux objecter «mais je ne cesse de tomber». Le Seigneur le sait et il est toujours prêt à te relever. Que sa grâce nous inspire et que sa miséricorde nous inonde toujours. Amen!

Abbé Ander KETIKETI

(Paroisse Sainte Thérèse de Gambio, vicaire)

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO

- Du Mardi 8 au Vendredi 11 février 2022:** Session extraordinaire des Evêques du Congo, à Ouessou;
- Dimanche 13 février 2022:** Ordination épiscopale de Mgr Gélase Arnel Kema, nouvel Evêque de Ouessou;
- Du mardi 26 au vendredi 29 avril 2022:** Session pastorale des Evêques au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;
- Samedi 30 avril 2022:** Journée du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville;
- Dimanche 1^{er} mai 2022:** Clôture du Cinquantenaire de la Conférence épiscopale du Congo, à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville;
- Du 17 au 24 juillet 2022:** Assemblée plénière de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), à Mongomo, en Guinée Equatoriale;
- Dimanche 31 juillet 2022:** Ordination épiscopale de Mgr Toussaint Foumanet-Goma, à Dolisie;
- Du Dimanche 24 juillet au dimanche 31 juillet 2022:** Assemblée Plénière du SCEAM, à Accra-Ghana;
- Du lundi 10 au dimanche 16 octobre 2022:** 51^e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo, au Centre interdiocésain des œuvres, à Brazzaville.

Abbé Armand Brice IBOMBO
Secrétaire général de la CEC

à nos jours), Bienvenu Manamika Bafouakouahou, premier évêque de Dolisie (de 2013 à 2020), et archevêque de Brazzaville (du 21 novembre 2021 à ...) Daniel Franck Nzika (2020 à ...), Ildevert Mathurin Mouanga (du 28 juin 2020 à ...), Gélase Arnel Kema (du dimanche 13 février 2022 à ...), Toussaint Goma Foumanet (du dimanche 31 juillet 2022 à ...). A signaler que la chronologie, le

commentaire, les biographies, ainsi que les illustrations photos sont de Pascal Biozi Kiminou, journaliste de La Semaine Africaine. Ce bulletin paraîtra périodiquement avec des thèmes nouveaux. Il est disponible dans les librairies de la place et dans les paroisses, au prix de 1.000F. Cfa.

Pascal BIOZI KIMINO



MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
CABINET
PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE
(KOBIKISA)

AVIS DE RECRUTEMENT N°01/ UGP-KOBIKISA POUR LE RECRUTEMENT D'UN «Spécialiste en Passation des Marchés » du projet Kobikisa» de l'UGP KOBIKISA» (Publication - période du 06 au 07 septembre 2022)

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) du groupe de la Banque mondiale un crédit d'un montant équivalent à quarante-deux millions sept cent mille Euros (42 700 000 €) afin de mettre en œuvre le projet de renforcement du système de santé, «Kobikisa». Le projet Kobikisa vise à aider le gouvernement du Congo à répondre aux besoins sanitaires immédiats de la population en améliorant l'accès aux soins et services de santé essentiels, en particulier pour les populations les plus vulnérables. Le projet appuiera l'offre de soins et services de santé maternelle et infantile de qualité à travers l'approche Financement Basé sur la Performance (FBP) qui sera couplée avec la gratuite ciblée pour les femmes enceintes, les enfants de 0 à 5 ans et les plus personnes jugées pauvres.

L'objectif de développement du projet est d'augmenter l'utilisation et la qualité des soins et services reproductifs, maternels et infantiles dans les zones ciblées, en particulier parmi les ménages les plus vulnérables.

Le projet KOBIKISA est structuré en quatre composantes:

• **La Composante 1:** porte sur le cofinancement du FBP et le soutien à la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants et des exemptions de frais pour les ménages les plus pauvres. Cette composante financera dans le cadre de la sous-composante 1.1, les paiements des subsides FBP aux établissements de la zone ciblée, en fonction de leurs résultats en matière d'interventions sanitaires à fort impact et de leur qualité pour les femmes et les enfants.: (i) les services de santé génésique, y compris la planification familiale, les soins pré et postnatals, les soins obstétricaux d'urgence et les accouchements; (ii) les services de santé infantile; (iii) la vaccination et (IV) les services de nutrition pertinents et importants.

Dans le cadre de la sous-composante 1.2, le projet soutiendra la conception détaillée du mécanisme d'achat susmentionné, son lancement et son administration permanente, ainsi que des modèles pilotes de prestation de services dans les régions éloignées qui reposent plus largement sur les services de santé communautaires.

• **La composante 2:** soutenir la gouvernance des finances publiques, plus particulièrement dans le secteur de la santé. Cette composante comprendra la sous-composante 2.1: qui soutiendra certains processus d'amélioration des performances et la réforme visant à améliorer les processus de gestion des finances publiques et les systèmes fiduciaires. Et La sous-composante 2.2 qui comprend une assistance technique pour renforcer les finances publiques sectorielles. Elle assurera également le renforcement du système de santé par l'alignement de l'approche FBP sur les systèmes nationaux de Gestion des Finances Publiques (GFP), et fournira une assistance technique pour le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de financement de la santé.

• **Composante 3:** Gestion et suivi du projet : assurera une gestion et une mise en œuvre technique fiduciaire efficace et efficiente du projet. Cette composante soutiendra la coordination du projet.

• **Composante 4:** Intervention d'urgence contingente. Cette composante d'intervention d'urgence contingente (CERC) sera incluse dans le projet conformément à la politique opérationnelle (OP) 10.00 paragraphes 12 et 13.

Pour s'assurer la mise en œuvre du projet Kobikisa, le Gouvernement a confié au Ministère de la Santé et de la Population le «lead» du Projet dont l'ancrage est au niveau de la Direction générale de l'administration et des ressources (DGAR). La gestion du projet sera assurée par l'Unité de Coordination KOBIKISA dont l'unité FBP sera basée à la Direction générale des services de soins de santé (DGSSSa).

L'exécution du projet Kobikisa sera assurée par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) placée sous l'autorité du Ministre en charge de la santé.

Elle a pour ancrage institutionnel la direction des études et de la planification et comprend parmi ses membres, des consultants expérimentés à recruter selon les procédures jugées accep-

tables par la Banque mondiale.

Parmi les conditionnalités requises pour démarrer le projet, il est nécessaire de recruter différents experts au sein de cette UGP, dont un Spécialiste en Passation des Marchés (SPM).

Les présents termes de référence définissent les tâches et les qualifications requises pour le Spécialiste en Passation de Marchés.

1. Mandat général:

La mission du Spécialiste en passation des marchés vise globalement à apporter un appui technique, à l'UGP et aux structures bénéficiaires du projet, dans le cadre de la passation et de l'exécution des marchés, en conformité avec les procédures usuelles de la Banque mondiale.

Les objectifs spécifiques consistent à:

- élaborer un plan efficace de passation des marchés et en assurer une parfaite mise en œuvre;
- Apporter un appui-conseil, en matière de passation des marchés, à l'UGP et à toutes les structures bénéficiaires;
- procéder au classement et à l'archivage des dossiers des marchés;
- élaborer et exécuter un programme de renforcement des capacités en passation des marchés au profit des responsables de l'UGP et des structures bénéficiaires.

2. Description des tâches:

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet à qui il rend compte de ses activités, le Spécialiste en passation des marchés travaille en étroite collaboration avec toutes les autres structures de l'Unité de Gestion du projet (UGP) pour réaliser les tâches essentielles suivantes:

- exercer la fonction de passation des marchés;
- Mettre en place les instruments de base de la passation de marchés (manuel des opérations, directives et documents de gestion des marchés conformes aux exigences du manuel d'exécution du projet);
- Élaborer les outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet, dont le plan annuel de passation des marchés et sa mise à jour périodique;
- Développer les mécanismes de suivi de l'exécution des contrats;
- Développer les mécanismes de contrôle, procédures et pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés dont le système de classement.

3. Nature et étendue des services:

Sous la supervision générale du Coordonnateur du Projet, le Spécialiste en passation des marchés sera:

- Responsable de la mise en place d'un système simple de gestion de la passation des marchés comprenant: (i) la planification des opérations de passation des marchés, (ii) le suivi de l'avancement, (iii) l'analyse des écarts entre les réalisations et le plan de passation des marchés;
- Chargé de planifier, préparer et coordonner le calendrier d'acquisition de services de consultants, de fournitures et travaux pour chaque sous-composante;
- Responsable de l'établissement de tous les rapports d'activités prescrits par le manuel des procédures de l'Unité d'Exécution du projet, mais également de tout autre rapport que les bailleurs pourraient demander dans le cadre de l'exécution du projet;
- Responsable de la qualité de l'ensemble du processus d'acquisition, et plus précisément de ce qui suit:

a. Faire le suivi, auprès des services techniques bénéficiaires ou de l'Unité de Gestion du projet, (i) de la préparation et de la finalisation des termes de référence (TDR) pour les acquisitions de services de consultant, et (ii) des spécifications techniques des biens et travaux;

a. Assurer le contrôle de qualité des dossiers d'appel d'offres, et des demandes de propositions (suivant les modèles fournis par l'IDA) préparés par les unités techniques devant être soumis à la non-objection de l'IDA et assurer leur transmission/vente selon le cas;

b. Procéder au lancement des appels d'offres (le cas échéant aux avis à manifestation d'intérêt ou présélection), selon les modes convenus dans l'accord de prêts;

c. Veiller à la bonne gestion des appels d'offres en cours;

d. Participer aux séances publiques d'ouverture des plis pour fournir des conseils et assurer le contrôle de qualité des rapports

d'ouverture des offres et propositions reçues, préparés par les commissions d'évaluation;

e. Effectuer l'exécution de la passation des marchés de toutes les activités du projet (revue préalable et à posteriori) à travers la plateforme STEP, et ce de manière systématique.

f. Assister les Unités techniques dans la préparation des contrats, après l'obtention des avis de non-objection si requis et veiller à leur signature par les personnes habilitées à le faire;

g. Concevoir et mettre en place une base de données fournisseurs et développer des statistiques de gestion qui permettront aux bailleurs de mesurer le niveau de performance de l'équipe chargée de la passation des marchés;

h. Mettre en place un système de classement des dossiers de passation des marchés qui inclura pour chaque marché tous les documents relatifs à ce marché y inclus les documents relatifs aux paiements, en vue de permettre toute revue à posteriori de l'IDA dans STEP;

i. Fournir un appui conseil à l'Unité de Gestion du projet en matière d'interprétation des clauses contractuelles, de prévention des litiges et de gestion des éventuels différends;

j. Assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de transfert de compétence en passation de marchés à l'assistant qui l'accompagnera dans l'exercice de ses fonctions ainsi qu'à tous les acteurs du ministère de la Santé impliqués dans la gestion fiduciaire.

4. Durée de la mission:

Le (la) candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à signer un contrat d'un (1) renouvelable compte tenu de ses performances.

5. Profil du candidat:

Le consultant devra avoir:

- au moins un diplôme universitaire (de niveau Bac +4 minimum en sciences de gestion, Economie, Droit, administration des affaires, Ingénieur en génie civil, architecte ou équivalent d'une université reconnue);
- une très bonne connaissance des pratiques de passation des marchés en générale et des règles de procédures de passation des marchés des banques multilatérales;
- une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la passation des marchés, dont deux (2) ans en rapport avec le domaine de la santé pour des projets financés ou cofinancés par les banques multilatérales de développement;
- une bonne connaissance des logiciels usuels (Word, Excel, Power Point, STEP et autres outils de communication);
- une parfaite maîtrise de la langue française;
- une connaissance intermédiaire de l'anglais serait un atout;
- une bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression;
- une formation additionnelle en passation de marché sur les procédures des partenaires multilatéraux et bilatéraux est souhaitée.

4. Procédure et Méthode de Sélection

La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, édition juillet 2016. Le recrutement sera effectué par appel à candidature et comportera deux (2) phases:

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV;
- Une phase d'interview des candidats présélectionnés.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

5. Composition du Dossier de candidature:

Le dossier de candidature sera constitué comme suit:

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP-REDISSE IV;
- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens);
- Un curriculum vitae détaillé;
- Les copies des attestations de travail du candidat dans le domaine couvert par le poste (Les originaux seront demandés pendant les entretiens).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion REDISSE IV au n° 1, rue Lucien Fourneau-Bacongo, sis dans l'enceinte des nouveaux logements sociaux. Email: - congo Brazzaville redisse@gmail.com - www.redisseiv.cg. Tél: +242 06 665 20 33/ +242 05 358 71 25/ +242 06816 5050 - Brazzaville - République du Congo - Brazzaville - République du Congo

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention «Candidature au poste de Spécialiste de Passation des Marchés de l'UGP- KOBIKISA» et déposés sous pli fermé aux adresses ci-dessus ou par voie électronique aux adresses suivantes: (passationdesmarchesredisse@gmail.com / eryxdarius40@gmail.com) au plus tard le 26 septembre 2022 à 12 heures.

Fait à Brazzaville, le 6 septembre 2022

Le Coordonnateur de l'UGP- Kobikisa,

MBOU ESSIE Darius Eryx.

ENSEIGNEMENT GENERAL

Les enseignants dans la phase d'appropriation des nouveaux programmes

Pour permettre aux enseignants et aux personnels d'encadrement de bien maîtriser les nouveaux programmes, avant la rentrée scolaire 2022-2023, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, en partenariat avec le projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED), financé par la Banque mondiale organise depuis le 2 septembre 2022, des formations au maniement des nouveaux programmes éducatifs.

C'est le chef de ce département ministériel, Jean-Luc Mouthou qui a procédé au lancement de ces formations le 1^{er} septembre, au lycée de la Révolution, à Brazzaville. La réécriture de ces programmes s'inscrit dans le cadre de la première composante du PRAASED. Ce projet, financé à hauteur de 30 millions de dollars américains par la Banque mondiale, couvre l'ensemble des secteurs de l'enseignement, avec pour ancrage le sous-secteur de l'enseignement préscolaire. Ces nouveaux programmes éducatifs sont basés sur l'approche par les situations (APS), une approche centrée sur des situations liées au contexte de vie courante de l'élève pour que celui-ci développe des compétences. Pour cette rentrée, ils concernent les classes de CP1 et CP2 pour le primaire; 6^e et 5^e pour le secondaire premier degré. Les disciplines concernées sont: les mathématiques, le français et les sciences de la vie et de la terre (SVT).



Des supports pédagogiques du primaire

La formation est décentralisée, c'est-à-dire organisée dans les départements. Elle couvrira le secteur public et privé et se déroulera en quatre vagues, dans la période allant du 2 septembre au 9 octobre 2022, avec des séquences de dix jours de formation par vague. La première et la deuxième vagues concernent le personnel enseignant des départements de Brazzaville, des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette-ouest, de la Sangha



Mme Korotoumou Ouattara et Jean-Luc Mouthou au lancement des formations

et de la Likouala, tant du secteur public que privé. S'agissant de la troisième et quatrième vagues, elles sont destinées aux enseignants de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari, de la Lékoumou, de la Bouenza et du Pool, les deux secteurs y compris. «Les enseignants et les personnels d'encadrement sont repartis comme suit: 4.307 personnes formées venant du secteur public et 11.906 personnes issues du secteur privé. Nous espérons que toutes ces actions réalisées avec l'appui du projet contribueront à améliorer le système éducatif congolais», a dit le coordonnateur du PRAASED. Le ministre de l'Enseignement préscolaire a, pour sa part, rassuré que ces programmes sont accompagnés des guides pédagogiques pour les enseignants et des cahiers d'activités pour les élèves. «Tous ces supports

pédagogiques sont disponibles pour l'utilisation dès la rentrée 2022-2023.» La Banque mondiale, un partenaire clé dans la promotion d'une éducation de qualité au Congo. Sa représentante-résidente au Congo, Mme Korotoumou Ouattara a rappelé que l'avenir de toute société réside dans sa capacité à fournir aux enfants et aux jeunes les outils et les opportunités pour s'épanouir en tant qu'individus et contribuer au développement collectif de la société. «Au Congo, la Banque mondiale à travers son Cadre de partenariat pays contribue aux efforts du Gouvernement dans le secteur de l'éducation en lien avec ses priorités déclinées dans la stratégie sectorielle de l'éducation révisée 2021-2030.»

Esperancia
MBOSSA-OKANZE

POINTE-NOIRE

Siafoumou en voie d'avoir un lycée d'enseignement général

Dans l'objectif de rapprocher l'école des apprenants, le Gouvernement s'emploie à ériger dans les quartiers des infrastructures scolaires. Après Moukondo à Brazzaville, il y a quelques jours, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou a procédé vendredi 26 août 2022, au lancement des travaux de construction d'un lycée moderne au quartier Siafoumou, dans 5^e arrondissement Mongo-Mpoukou, à Pointe-Noire.

En présence du préfet de Pointe-Noire, Honoré Paka, du député-maire, Jean François Kando, des autorités politico-administratives, militaires et de nombreux parents d'élèves. Le lycée moderne de Siafoumou sera construit sur un terrain de 2630m². Il comprendra un bloc administratif et pédagogique; un bloc de latrines à huit cabines. Les laboratoires scientifiques seront placés au rez-de-chaussée, y compris d'autres salles de classes. Ce lycée sera pourvu d'une bache à eau de 38m³. Cette structure éducative permettra aux apprenants de

Siafoumou d'éviter de longues distances et de désengorger les lycées environnant ce quartier. Pour l'administrateur-maire de Mongo-Mpoukou, Apollinaire Molebe, ce lycée est un grand soulagement pour les apprenants qui parcouraient de longues distances pour atteindre les lycées Victor Augagneur, Pointe-Noire II, les Trois glorieuses, etc. «En réalisant cet acte très essentiel, vous nous apportez une solution louable au chapitre des doléances de nos populations. L'arrondissement Mongo-Mpoukou est la seule circonscription de la ville de Pointe-Noire ne disposant pas



Le ministre Mouthou donnant le top du démarrage des travaux

d'un lycée public», s'est-il réjoui. La construction des lycées, a laissé entendre le ministre de l'Enseignement préscolaire, intègre le programme de société du Président de la République, dans son volet «scolarisation de la jeunesse congolaise». «Il nous a été confié de rapprocher les infrastructures scolaires de l'apprenant. La semaine dernière,

nous avons procédé au même rituel à Moukondo dans le 4^e arrondissement Mounkali», a dit Jean-Luc Mouthou. Le lycée d'enseignement général de Siafoumou ouvrira ses portes en décembre de cette année.

Madocie Déogratias
MONGO

AVENIR NEPAD CONGO

Renforcer les capacités des sages-femmes dans la prise en charge de la femme enceinte

«Etendre les capacités et compétences de la sage-femme auprès de la femme enceinte», c'est sur ce thème que s'est tenu le séminaire de formation des sages-femmes à l'hôpital spécialisé mère-enfant Blanche Gomes, les 24 et 25 août 2022. Ce séminaire a été organisé par l'association Avenir Nepad Congo que coordonne Etanislav Ngodi.

Une trentaine de participantes, issues des hôpitaux de référence de Talangai, Makélékélé et Blanche Gomes, a pris part à cette formation, qui s'inscrit dans le

cadre des projets innovants des sociétés civiles et coalitions d'acteurs (PISCCA), exercice 2022-2023 que pilote l'ambassade de France au Congo. C'est Jean Robert Mabiála Babela, directeur



Les participantes et les organisateurs à la fin de la formation

COMITE NATIONAL DES ENSEIGNANTS PRESTATAIRES DU CONGO

Les syndiqués invités à renouer avec l'école dès le 1^{er} octobre

Le président du Comité national des enseignants prestataires du Congo (CNEPC), Aristide Makoumbou a conduit une mission de travail et de sensibilisation à Madingou et à Dolisie dans les départements de la Bouenza et du Niari. La mission a pris fin le 27 août dernier, au cours d'une rencontre dans la salle de réunion du lycée Victor Augagneur, à Pointe-Noire. En présence de Dieudonné Ngoma Mananga, président départemental du CNEPC.



Les enseignants bénévoles à la fin de la sensibilisation

Dans les deux départements, Aristide Makoumbou a invité les syndiqués au courage. «Nous sommes venus vous dire qu'actuellement, au Congo, l'intégration à la fonction publique est devenue un combat, c'est à ce titre que je vous interpelle aujourd'hui. Menons le combat ensemble, évitons les divergences afin que nous ne soyons pas fragilisés. A Brazzaville, nous étions dans la cohésion, et nous avons pu arracher le quota de plus de 80 places que nous avions perdu à cause de notre propre naïveté. Le mal qui nous tue, aujourd'hui, les enseignants prestataires, communautaires, bénévoles, c'est notre inorganisation», a-t-il dit.

Il a attiré l'attention de ses interlocuteurs sur le pluralisme syndical. «S'il y a dix syndicats à Brazzaville, faites très attention, car certains sont gérés par des véreux. Notre syndicat a pu faire intégrer les collègues allant du préscolaire au lycée sans aucun franc. Les problèmes que nous vivons ne datent pas d'aujourd'hui. Réfléchissons sur la manière de faire aboutir nos revendications. Nous sommes des enseignants communautaires, prestataires et bénévoles majoritaires sur le terrain. C'est nous qui tenons l'école sur toute l'étendue du territoire national. Les finalistes à qui on octroie la bourse ne sont pas aussi nombreux que nous. Quand vous finissez la formation et que vous n'êtes pas dans le protocole d'accord, vous êtes, ipso facto, un enseignant communautaire, prestataire, bénévole. Mais quand tu t'égares, en attendant l'ordre promotionnel, tu perds ton temps. L'ordre promotionnel est accordé à tous ceux qui sont dans le volontariat. Nous ne sommes pas des politiciens, nos revendications sont fondées. Nous ne sommes pas venus à Pointe-Noire pour lancer une grève. Sachez qu'on ne lance une grève que quand vous avez épuisé toutes les voies de recours». A propos de la rentrée scolaire qui pointe, le président du CNEPC a exhorté les enseignants à reprendre le chemin de l'école à partir du 3 octobre.

Equateur Denis NGUIMBI

général de l'hôpital spécialisé mère-enfant Blanche Gomes qui a ouvert les travaux, en présence d'une représentante de l'ambassade de France au Congo et du président de l'association Avenir Nepad Congo.

Le Dr Mabiála Babela a souligné que la formation du personnel soignant sur la prise en charge psychologique et émotionnelle des femmes enceintes est une occasion de se perfectionner davantage pour être efficace sur le terrain de la pratique. «Plusieurs facteurs peuvent affecter le bien-être psychologique: un stress important, un changement d'emploi, des difficultés financières, l'absence d'aide dans l'entourage, les conflits dans le couple, les problèmes de santé. Ces changements entraînent des conséquences sur le déroulement de l'accouchement. Au Congo, malgré une réduction globale de 51%, la mortalité maternelle reste encore élevée; le ratio mortalité est passé de 890 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes en 1990, à 436 en 2014. Plusieurs de ces décès pouvaient être évités si ces femmes étaient psychologiquement préparées à l'accouchement. De nombreux

enfants n'atteignent pas leur 5e anniversaire, parmi eux 53,4% sont issus d'une grossesse non désirée et 31,8% d'une grossesse ayant fait l'objet d'une tentative d'avortement. La prise en charge psychologique de la femme enceinte va au-delà de la période de la grossesse, elle prépare aussi la survie de l'enfant après la naissance», a-t-il fait savoir.

Cette formation a été assurée par les Drs Fredine Mahoungou, gynécologue-obstétricienne et Arsène Maixent Moundougou, psychologue clinicien. Les deux formateurs ont édifié l'assistance sur: «La grossesse: suivi, accompagner le psychisme et les émotions» et «favoriser l'accouchement». Il s'est agi de mettre à la disposition des participantes le protocole de prise en charge psychologique et émotionnelle des femmes enceintes. D'après les enquêtes menées par Avenir Nepad Congo à Brazzaville, Kinkala et Mindouli (département du Pool), 4000 femmes et filles enceintes n'ont pas accès aux services de prise en charge prénatale et psychologique.

Pascal BIOZI KIMINO

CONVENTION CONTRE LES DISPARITIONS FORCÉES

Trésor Nzila interpelle l'Etat sur sa ratification

En février 2007, le Gouvernement congolais a signé la Convention des Nations Unies contre les disparitions forcées. Quinze ans après, aucune ratification n'a suivi cette signature malgré quelques cas répertoriés dans le pays. A l'occasion de la Journée internationale des victimes des disparitions forcées, le 30 août, le Centre d'action pour le développement (CAD), une ONG de défense des droits humains, a tenu une conférence de presse au cours de laquelle elle a appelé le Gouvernement à honorer ses engagements.

Consacrée à la sensibilisation de l'opinion sur la question, la Journée internationale des victimes des disparitions forcées reste également l'occasion d'attirer l'attention de l'Etat sur la situation des personnes disparues ou emprisonnées dans les lieux inconnus de leurs familles ou des représentants légaux. Au Congo, malgré l'absence de données fiables sur la situation, une dizaine de personnes sont concernées entre autres Christ Ngoma, Grace Edguy Mabilia, Dieu Merveille Ebalinini, Hervé Fabrice Loko, Jean Pierre Kouabala, Bernard Bakanadio, Samuel Mbemba, Camille Bonazebi Missibou ainsi que Gabel Ngondzala et Bonelvie Ngondzala. Selon les témoignages recueillis

par le CAD dans les localités où ces personnes ont été aperçues pour la dernière fois, notamment dans le département du Pool, le ressort que leur disparition remonte à 2016 lors du conflit armé ayant opposé les forces gouvernementales à la milice Ninja de Frédéric Bintsamou, alias pasteur Ntumi. A l'exception de Gabel et Bonelvie Ngondzala, deux hommes d'une trentaine d'années, disparus pendant des législatures de 2017 dans les environs de Kimba, une localité de Pool. Les proches des victimes qui attendent la vérité sur cette affaire depuis cinq ans, a signifié Trésor Nzila Kendet lors de la conférence de presse, ont constaté avec regret l'abandon par les Nations unies de leur demande de la commission



Trésor Nzila (au milieu) pendant la conférence de presse

d'enquête sur les crimes dans le département du Pool. Néanmoins, le CAD qui mène depuis six mois un plaidoyer pour la ratification par l'Etat congolais de la Convention internationale pour la protection de toutes personnes contre les disparitions forcées, a réitéré son engagement à poursuivre ce plaidoyer qui s'appuie sur un travail de recherche, de lobbying, de communication et de mobilisation de l'opinion publique. Face au refus du Gouvernement de ratifier cet accord, le CAD s'est

proposé d'inviter le Groupe de travail des Nations unies sur les disparitions forcées à effectuer une mission de suivi au Congo, 11 ans après leur passage en 2011. La ratification de cette convention par le Gouvernement permettra d'améliorer le droit congolais sur la question des disparitions forcées, d'améliorer la prévention de ce crime et d'apporter davantage d'espoir de justice et de réparation pour les victimes et leur proche, a indiqué Trésor Nzila.

E.Mb-O

IMMIGRATION

L'OCDH plaide pour la confection rapide des passeports pour les étudiants

Le directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), Franck Chardin Aubin Tchibinda a tenu un point de presse pour exprimer sa préoccupation face à la situation des étudiants en attente de passeports déclarés depuis plus de six mois pour certains et d'un an pour d'autres. Il s'est exprimé le 1er septembre dernier à Brazzaville, en présence d'un nombre d'étudiants demandeurs de cette pièce administrative.

Depuis quelques années, obtenir un passeport au Congo relève du parcours du combattant, a déploré le directeur exécutif de l'OCDH. «C'est vraiment honteux et inexplicable pour un pays qui se dit être en marche vers le développement». Franck Chardin Aubin Tchibinda a rappelé les dispositions de l'article 7 du décret du 7 juin 2013 portant institution du passeport CEMAC ordinaire. Le passeport CEMAC ordinaire est délivré par le ministère de l'ordre public, dans un délai de quinze jours au moins, à tout citoyen congolais. Pour justifier la rareté des documents, a souligné, le directeur exécutif de l'OCDH, les agents commis à la tâche évoquent la

raison du manque carton. Pour lui, il s'agit de voiler le manque d'éthique professionnelle. «Ces propos frisent une arrogance à l'endroit des jeunes étudiants qui voient briser leurs rêves d'aller étudier à l'étranger. Quel mépris vis-à-vis des citoyens qui paient leur argent en vue de se faire établir une simple pièce d'identité. Si jamais dans un délai raisonnable cette situation n'est toujours pas régularisée, nous prévoyons d'organiser dans un bref délai une marche pacifique pour revendiquer le respect de nos droits. Nous inventons le Gouvernement à faire preuve de responsabilité», a averti F.C. Aubin Tchibinda. «Si nous sommes venus à l'OCDH, c'est pour solliciter son appui



Franck C. Aubin Tchibinda (à gauche) avec le collectif des étudiants

pour la délivrance de nos passeports. J'attends le mien depuis cinq mois. Nous avons décidé de monter un collectif pour faire recours aux ministères où nous pourrions voir une suite favorable, malheureusement, nous n'avons pas eu gain de cause. A la préfecture, nous avons été molesté par les agents de la police pour cause que nous revendiquons

nos passeports. Voilà pourquoi nous nous sommes tournés vers l'OCDH. Certains d'entre nous devaient déjà amorcer leurs études universitaires le 1er septembre, mais ils sont en attente. Nous sommes là pour essayer de trouver des solutions», a regretté un étudiant, qui a requis l'anonymat.

Philippe BANZ

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Campagne de distribution de moustiquaires imprégnées à Pointe-Noire

Pour conter le paludisme, le Gouvernement mène pour la troisième fois, une campagne de distribution de masse des moustiquaires imprégnées d'insecticides. Son lancement, placé sous les auspices du ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki a été lancé le 31 août dernier à Pointe-Noire.

En présence de Jean-François Kando, député-maire de la ville, et d'Honoré Paka, préfet de ce département et Maïmouna Diop, déléguée de l'OMS. Après la campagne de vaccination de la rougeole couplée à la fièvre jaune, le tour est venu à la lutte contre le paludisme à travers l'opération de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées. Selon les statistiques de l'ONU en 2019, environ 192.429.744 de personnes vivant dans les onze pays d'Afrique centrale étaient exposées au paludisme. Ce qui représente 5% de la population mondiale à risque. En se référant aux statistiques

du Programme national de lutte contre le paludisme au Congo, cette maladie a été la première cause des consultations dans les centres sanitaires ces cinq dernières années, soit 63% des cas de consultations, 20% des cas d'hospitalisation et 9% des cas de mortalité; contre 64%, 40% et 42%, en 2016. Le paludisme n'épargne aucune couche de la société. Les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans constituent les groupes les plus vulnérables. Chez les enfants de moins de 5 ans, le paludisme a représenté 73% des causes de consultations externes, 48% des causes d'hospitalisations



Le ministre Gilbert Mokoki remettant un échantillon de moustiquaires et 47% des cas de décès dans les hôpitaux en 2019. Après les éditions 2011 et 2019, a rappelé la déléguée de l'OMS, la troisième édition constitue, une fois de plus, une opportunité pour marquer une attention particulière aux interventions efficaces, afin d'accélérer l'action contre le paludisme. Le représentant de l'ONG, Catholic relief services (CRS) au Congo Constantin Sodio Amakala a fait savoir que le Congo a bénéficié d'un financement conséquent du Fonds mondial de lutte contre le paludisme de près de 30 millions d'euros qui couvrira la période

APRÈS PLUS D'UN QUART DE SIÈCLE

L'ESGAE sort son premier maître-assistant CAMES!

Créée en juin 1993, l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGAE), institution membre du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur, suivant la résolution n° SO-CM/CAMES/2021-2022, a présenté le 30 août, au cours d'une cérémonie à son siège, à Brazzaville, son tout premier maître-assistant CAMES, l'enseignant permanent, le Dr Kossa Kongbow Ali José Salathiel. C'était en présence du Pr. Ange Antoine Abena, président de l'université Denis Sassou Nguesso, de la vice-présidente de l'université Marien Nguabi, chargée des affaires académiques, Berton Yolande Ofouémé, des différents responsables et des membres de l'Association des étudiants et anciens (AEA) de cet établissement d'enseignement supérieur privé.



Le Pr. Martin Biatawa faisant porter la toge au Dr Kossa Kongbow Ali José Salathiel

«... L'ESGAE a présenté un enseignant permanent, comme candidat au grade de maître-assistant, le Dr Kossa Kongbow Ali José Salathiel. Et comme le disent les politiciens, l'ESGAE a réalisé un coup KO. Le Dr Kossa Kongbow Ali José Salathiel a réussi. Il est désormais Maître Assistant CAMES. C'est le premier candidat présenté par l'ESGAE. Celle-ci est la première école supérieure privée du Congo à présenter un candidat au grade du CAMES. Nous sommes donc des témoins d'un événement historique dans notre pays en ce jour du 30 août», a dit le Pr. Roger A. Makany, directeur général de l'ESGAE, avant de féliciter le nouveau maître-assistant et la commission institutionnelle de l'ESGAE qui a instruit et validé le dossier de candidature du Dr Kossa. Le Dr Kossa Kongbow Ali José Salathiel, ému et modeste s'est ainsi exprimé: «je suis particulièrement heureux d'avoir été promu au grade de maître-assistant CAMES et honoré d'être le premier enseignant-chercheur présenté par l'ESGAE, et inscrit sur une liste d'aptitude du CAMES. Cette étape importante de mon parcours professionnel et, de façon plus globale, de ma vie est la résultante d'un parcours auquel plusieurs personnes ont contribué.

Je voudrais ainsi adresser toute ma profonde gratitude et ma reconnaissance au professeur Roger Armand Makany, directeur général de l'ESGAE... Merci pour tout. Vous avez été mon directeur de thèse. Vous m'avez recruté, et aujourd'hui me voici maître-assistant CAMES. Depuis mes années de thèse, jusqu'à ce jour, vous m'avez toujours mis dans les conditions idéales de réussite. Encore une fois, merci infiniment! Merci pour tout ce qui est publiquement indécible mais que vous faites quotidiennement. Enfin, merci d'avoir choisi le Centrafricain que je suis pour être le premier promu au CAMES de cette grande Ecole congolaise! Votre panafricanisme et votre engagement au service de l'enseignement supérieur africain vous honore. Et c'est l'Afrique qui gagne!» D'autres personnes ayant contribué à la pleine réussite de son parcours jusque-là ont été également remerciées. On peut citer, entre autres, le Pr. Gabriel Kissita, responsable scientifique de l'ESGAE, le Pr. Martin Biatawa, président de la commission institutionnelle, le Dr André Moulemvo, maître-assistant CAMES, chef de département Licence de l'ESGAE, son évaluateur pédagogique, tout comme son compagnon de route, le Dr Gilles Davy Luyindula Makany qu'il a félicité pour sa promotion au grade de maître-assistant CAMES.

Il y a, a-t-il poursuivi, un proverbe arabe qui dit: «Quelque soit la grandeur d'une œuvre, le mérite revient au premier». «Oui, aujourd'hui ce premier est l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises. Première institution d'enseignement supérieur et de recherche privée au Congo dont les diplômes sont accrédités par le CAMES. Première institution d'enseignement supérieur et de recherche privée au Congo à être membre du CAMES». Quel que soit ce que nous réserve l'avenir, l'histoire et la postérité retiendront que nous sommes et serons à jamais les premiers. L'ESGAE, cette grande Ecole, entre, une fois de plus, dans l'histoire par la grande porte, a-t-il conclu. Pour rappel, le Congo n'a pour le moment que deux institutions d'enseignement supérieur et de recherches qui ont le droit de présenter des candidats pour une promotion aux grades du CAMES: l'Université Marien Nguabi et l'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises. Depuis l'an 1993, année de sa création, l'ESGAE croît de façon considérable en effectif et gagne tout autant en qualité aussi bien aux niveaux national, continental qu'international. Une évolution essentiellement liée à sa crédibilité.

Viclaire MALONGA

2021-2023. «Cette subvention nous permet non seulement d'assurer la prévention contre le paludisme avec la distribution gratuite des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action, mais aussi, de prendre en charge gratuitement les cas des femmes enceintes et des enfants de moins de 5 ans.» Le Dr Lambert Kitembo, de l'unité de coordination des programmes et projets s'est dit convaincu qu'avec l'implication de tous, il est possible d'éradiquer le paludisme,

à l'instar de l'île Maurice qui l'a fait en 1973 et de l'Algérie en 2010. Le ministre de la Santé a, pour sa part, encouragé les populations de la ville océane à promouvoir l'assainissement de l'environnement et à faire bon usage des moustiquaires. La distribution de ces moustiquaires dans les ménages a commencé au quartier Mbota dans le 4^e arrondissement.

Madocie Déogratias MONGO

30 après sa création, la CAPPED SA met son premier agent à la retraite

Le Groupe Forum/CAPPED a organisé une cérémonie à l'occasion du départ à la retraite de Victor Tsounga, contrôleur interne des agences CAPPED de Pointe-Noire et Dolisie, après 24 ans d'engagement professionnel.

Le 11 juillet dernier à Pointe-Noire, en présence de Mme Gislaïne Mampouya Mackiza, Directrice Générale de la CAPPED S.A., de Monsieur Paul Kampakol, Secrétaire Général du FJEC et Président du Conseil d'administration de la CAPPED S.A., de l'ensemble du personnel, ainsi que des parents et amis du travailleur à l'honneur, la mutuelle des employés du Forum et de la CAPPED a tenu à rendre un hommage mérité à leur ancien, affectueusement appelé «Ma Vicky» au cours d'une cérémonie spéciale.

C'est en octobre 1998 que Victor Tsounga a été engagé dans le Projet Mère et Jeunes, en qualité d'animateur social au Forum des jeunes entreprises du Congo. Après avoir occupé les fonctions d'animateur socioéconomique au service Micro crédit solidaire (MCS), agent de crédit au service PME, responsable d'exploitation et des engagements, chef d'agence à Brazzaville et à Pointe Noire, c'est en 2013 qu'il est nommé

contrôleur interne des agences de Pointe-Noire et Dolisie.

Le désormais retraité a également assuré l'intérim du directeur adjoint et de la directrice générale de la CAPPED S.A. Il a été également le premier administrateur, délégué du personnel au Conseil d'administration, de 2003 à 2007.

Pour la Directrice Générale de la CAPPED-S.A, Victor Tsounga est un employé dévoué et formateur des nouvelles recrues, un bon orateur qui a supervisé plusieurs cérémonies officielles du Groupe. «C'est ainsi qu'après 24 années de bons et loyaux services, il est appelé à faire valoir ses droits à la retraite, à compter du 11 juillet 2022. Il est certain que nombreux parmi nous se souviennent de ta rigueur et de ton sens du devoir. Malgré que tu aies été affaibli et diminué par la maladie, tu as refusé de prendre une retraite anticipée et continué à faire ton travail, contre vents et marrées, au retour de tes congés médicaux. Tu vas



Victor Tsounga

nous manquer, non seulement en raison de ton professionnalisme, mais aussi pour tes qualités humaines», a-t-elle dit.

Sonia Mpouo, Présidente de la Mutuelle des travailleurs du Forum et de la CAPPED (MUFORCAP) Pointe-Noire, a pour sa part, rappelé le rôle incontournable de Victor Tsounga. «Au nom de tous les membres de la MUFORCAP, nous te souhaitons bon vent dans ta nouvelle vie et, tous nos remerciements pour ce que tu as donné dans notre dispositif. Nous te félicitons d'être notre deuxième lauréat pour la retraite», a-t-elle déclaré.

Victor Tsounga a remercié tous les collègues

de la CAPPED S.A., le dispositif FJEC/CAPPED SA pour toutes les années passées ensemble après plus de 20 ans. Il a exhorté ses collègues à ne pas se laisser dominer par l'argent. Aux jeunes collègues, il les a invités à privilégier la formation et le travail d'équipe. Pour les loyaux services

rendus, Victor Tsounga a bénéficié d'un groupe électrogène, et son collègue du FJEC, parti à la retraite avant lui, a reçu un congélateur.

Le PCA, Paul Kampakol, pour sa part, après avoir félicité Victor Tsounga, a remercié la Direction générale de la CAPPED SA ainsi que le MUFORCAP d'avoir

pensé à ce moment qui, à ne point douter, fait rentrer la CAPPED SA dans la cour des entreprises modernes, capable de gérer la carrière professionnelle de ses agents. Il a invité tous les travailleurs du Groupe Forum/CAPPED réunit au sein de la MUFORCAP à prendre la patience et l'engagement de Victor pour modèle et continuer à croire à un avenir encore meilleur au sein de l'une des plus grandes institutions de micro finance au Congo.



Photo de famille

IN MEMORIAM

Le 5 septembre 2019, il y a maintenant trois ans, disparaissait Monsieur PLACIDE LENGA, Magistrat. En cette période commémorative de son départ vers le très haut, la famille, les enfants et proches, prient tous ceux qui l'ont connu, apprécié et porté dans leur cœur, d'avoir une pensée pieuse pour lui qui a tant donné tout au long de sa vie, intellectuellement, amicalement et familialement.



Qu'il repose en paix.
Ses enfants reconnaissants

Avis d'appel d'offres 22_RFGS_210541



Objet	Recrutement d'un cabinet d'audit pour la conduite d'Inventaire Physique des Stocks des Produits de Santé
Date de l'appel d'offres	6 Septembre 2022
Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt	16 Septembre 2022
Numéro de référence	Congo BU_22_RFGS_210541

1. Introduction

Les programmes Pays de CRS disposant d'un stock des biens de distribution (ex. produits alimentaires reçus en nature ou achetés, Produits pharmaceutiques, Moustiquaires, Biens pré-positionnés, Matériel de Projet, Matériel de construction etc., d'une valeur de 750,000\$ ou plus à la clôture de l'année fiscale 2022 (30 Septembre, 2022) ont l'obligation d'engager un cabinet d'audit Independent pour observer un inventaire de stock pour la fin de l'année fiscale et partager un rapport contenant leur opinion sur la précision des résultats de l'inventaire.

Pour la République du Congo, CRS dispose des stocks des produits de santé au niveau central à Brazzaville et à Pointe Noire et dans 35 districts sanitaires à l'intérieur du pays.

2. Critères d'éligibilité

Les cabinets d'audit éligibles doivent remplir les critères ci-dessous :

1. Être certifié et enregistré pour opérer en République du Congo
2. Être qualifié dans le cadre de l'audit "Yellow Book" par le Gouvernement des Etats Unis
3. Avoir au moins 3 ans d'expérience de prise d'inventaire des programmes d'aide alimentaire ou de santé
4. Avoir suffisamment de personnel expérimenté pour la mission

3. Objectif

L'auditeur est tenu d'observer le décompte physique de fin d'année et de déterminer :

1. L'existence physique du stock
2. L'état physique de l'inventaire
3. L'efficacité des procédures de comptage physique
4. La validité et l'exhaustivité des documents de réception et de la délivrance et des registres d'inventaire

Les cabinets d'audit intéressés et remplissant les critères ci-dessus listés peuvent retirer le cahier de charge au bureau de CRS sis Près de l'Ecole Remo, Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville. Ils peuvent également en faire la demande par email sur bidcg@crs.org. Les offres peuvent être soumises manuellement au bureau de CRS ou par voie électronique à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 16 Septembre 2022 à 12h00.



ANNONCE LEGALE

BOLLORE TRANSPORT ET LOGISTICS CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 Au capital de 503.295.000 F. CFA
 Siège social: Avenue de Loango / B.P.: 616, Pointe-Noire, CONGO
 RCCM: CG-PNR-01-1962-B14-01512
 Pointe-Noire, République du Congo

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date à Pointe-Noire du 13 juin 2022, enregistré à Pointe-Noire (recette de Pointe-Noire Centre), le 21 juillet 2022, sous le numéro 6246, folio 136/25, les actionnaires ont notamment décidé de:

1- Renouveler, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les mandats des administrateurs ci-après:

- Monsieur PHILIPPE LABONNE;
- LA SOCIETE D'EXPLOITATION PORTUAIRE AFRICAINE;
- LA SOCIETE DE PARTICIPATIONS AFRICAINES;

2- Renouveler, pour une nouvelle période de six (6) ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027, les mandats de:

- LA SOCIETE GKM, en qualité de COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE;
- Monsieur André GOMEZ GNALI, en qualité de COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT.

Dépôt dudit procès-verbal a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

*Pour avis
L'Assemblée Générale.*

CMJ & PARTNERS
Conseil juridique & fiscal

**AVIS D'IMMATRICULATION
D'UNE SUCCURSALE**

Aux termes d'un acte de dépôt notarié avec reconnaissance d'écriture et de signature de l'acte de création d'une succursale, le certificat de constitution, le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société International Energy Services Row Jersey à Londres, daté du 12 août 2022, enregistrés au Bureau de l'Enregistrement des Domaines et des Timbres de Pointe-Noire, et au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire. Il a été immatriculé, en application de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et groupement d'Intérêt économique, une Succursale répondant aux caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: INTERNATIONAL ENERGY SERVICES ROW CONGO BRANCH;

Forme sociale: Succursale - (SA);

Siège social: 297, Avenue du Havre, arrondissement n°1 E.P.L., enceinte BOSCONGO Base industrielle, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet social: Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures (l'exécution de forage, de recherche, d'exploitation et de culture de pétrole, de gaz, de vapeurs endogènes, et minérales en général); l'extraction de minerais de métaux précieux (la construction, l'exploitation, la location, l'achat et la vente d'installations de forage et de prospection pour la recherche minière en vue de l'exercice des activités constituant son objet social);

Durée: Deux (02) ans, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier;

Dirigeant/Représentant légal: PANDOLFI Franco;

Qualifications professionnelle du représentant légal: Ingénieur;

Immatriculation au greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire: le 16 août 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B21-00012.

Pour insertion légale,

Julio MAKOUBA
Associé Gérant
Conseil Fiscal Agréé CEMAC N°276
CMJ & PARTNERS
Société Agréée CEMAC N° SCF 029
j.makouba@cmj-partners.com

PHARMACIE ALEXANDRA

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1 000 000 F.CFA
 Siège Social: 117, Avenue de Matendé, quartier FOUCKS; B.P.: 4986
 Pointe-Noire, République du Congo
 RCCM: CG-PNR-01-2018-B13-00146

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Marcel NGAVOUKA, notaire à Pointe-Noire (Immeuble SHIBACK/INTERIM 2000, vers le rond-point FLAMAND/DAVOUM, Centre-ville Pointe- Noire), le 10 avril 2018, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Pointe-Noire, le 11 avril 2018, sous le numéro: 2186 folio 069/1, il a été constitué une Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée dénommée: «PHARMACIE ALEXANDRA» dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme juridique: Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (SARLU);

Capital: Le capital social de la société est de 1 000 000 F. CFA, entièrement souscrit et libéré;

Objet Social:

La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- D'effectuer des achats, importations, exportations et ventes de produits pharmaceutiques;
- L'exercice de la profession de pharmacien d'officine;
- La création, l'acquisition, la propriété, la jouissance, l'exploitation et l'administration d'une officine de Pharmacie, en ce compris toutes les activités accessoires autorisées;

Elle peut, en outre:

- Effectuer des formations liées à la profession de pharmacien;
- Et plus généralement, effectuer toutes opération industrielles, commerciales ou financières, immobilière ou mobilières, de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires ou connexes;

Siège social:

A la création, le siège social était situé au: «91, avenue de Matendé, arrondissement 2 Mvou-Mvou; B.P.: 510, à Pointe-Noire».

Actuellement, il est fixé au: 117, avenue de Matendé, quartier Foucks; B.P.: 4986, Pointe-Noire. Il pourra être transféré en tout autre endroit de la même ville et partout ailleurs, en vertu d'une décision de l'associé unique». Gérance: Madame TATY Alexandra, de nationalité congolaise, Docteur en Pharmacie, a été désigné comme première gérante pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus afin d'agir en toutes circonstances au nom de la société;

Durée de la société: 99 ans;

RCCM: La société est immatriculée actuellement sous le numéro: CG-PNR-01-2018-B13-00146.

Pour avis.

World Health Organization
Regional Office for Africa



Organisation Mondiale de la Santé
Bureau Régional de l'Afrique

Organizaçao Mundial de Saúde
Escritório Regional Africano

Facsimile: + 47 241 39501/39503 or + 242 83 95 01/83 95 03 or Direct Fax: + 47 241 39 508 or + 242 83 95 08

In reply please refer to:
Préire de rappeler la référence:
Favor citar a referencia:

30 août 2022

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Titre – REPUBLICATION SELECTION D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE D'ENTRETIEN ET DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE DES ESPACES VERTS ET JARDINS POUR LA CITE DU DJOUE, DE L'OMS/AFRO A BRAZZAVILLE EN REPUBLIQUE DU CONGO

Le Bureau de l'OMS pour l'Afrique vous invite par la présente à soumettre des propositions dans le cadre de la présent invitation à soumissionner (RFP) relatif aux objets cités ci-dessous :

N°	Titres de l'appel d'offre	Lien UNGM
RFP/AFRO/04/2022	REPUBLICATION SELECTION D'UN PRESTATAIRE DE SERVICE D'ENTRETIEN ET DE TRAITEMENT PHYTOSANITAIRE DES ESPACES VERTS ET JARDINS POUR LA CITE DU DJOUE, DE L'OMS/AFRO A BRAZZAVILLE EN REPUBLIQUE DU CONGO	https://www.ungm.org/Public/Notice/181378

Ces dossiers d'appel d'offre est disponible sur la plateforme <https://www.ungm.org/> sous les références inscrites dans le tableau ci-dessus ou sur demande à l'adresse afrgoafro@who.int

Les soumissions devraient être présentées conformément aux prescriptions de la RFP et parvenir au plus tard le 13 septembre 2022 à 14 h00 (heure de Brazzaville) à l'adresse suivante : afrgoafro@who.int.

Les soumissionnaires potentiels qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur des questions techniques, contractuelles ou commerciales peuvent le notifier par courrier électronique à l'adresse afrgoafro@who.int (utiliser la référence y afférentes. Les demandes de clarification devraient nous parvenir au plus tard 5 jours avant la date limite de soumission.

L'OMS-AFRO attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales proposées par l'OMS.

Sincères salutations

**Contracting and Procurement Services
General Management Cluster (GMC)**

DISPARITION

Décédé en France, Charles Tchicou a été inhumé à Brazzaville

Les derniers hommages ont été rendus à l'ancien commissaire-général du FESPAM et artiste-musicien, chanteur, auteur-compositeur, interprète, enseignant et chroniqueur culturel à la Télévision nationale congolaise et dans le journal *La Semaine Africaine*, Charles Joseph Marie Tchicou, dit "Le Français". La cérémonie funéraire a été organisée à la morgue municipale de Brazzaville, et la messe de requiem, en la Cathédrale Sacré-Cœur, jeudi 25 août 2022. Étaient présents à la cérémonie, Isidore Mvouba, Président de l'Assemblée nationale, Gervais-Hugues Ondaye, commissaire-général du FESPAM. Les deux personnalités se sont recueillies devant la dépouille du disparu, après avoir déposé des gerbes de fleurs.



Isidore Mvouba déposant sa gerbe de fleurs

Décédé le 12 juillet dernier à Créteil, en France, à la suite d'une longue maladie à l'âge de 74 ans, Congolais intelligent, jovial, affable et humble, premier Commissaire général du FESPAM en 1996, Charles Tchicou a eu droit à un hommage du pays. Passionné de culture, en 2015, il a été élevé au grade d'officier dans l'Ordre du mérite congolais par l'ancien ministre de la Culture et des arts Jean-Claude Gakosso. Peu avant son inhumation au cimetière du Centre-ville, une messe de requiem a été célébrée en la cathédrale Sacré-Cœur, au cours de laquelle, une oraison funèbre a été prononcée, retraçant l'itinéraire de ce brillant cadre.

et vivantes étrangères, de premier Commissaire général



Pendant la messe de requiem en la Cathédrale Sacré-Cœur

Né le 7 juin 1948 à Mossendjo, dans le Département du Niari, Charles Joseph Marie Tchicou avait plusieurs casquettes, dont notamment celles d'enseignant à l'Université Marien Ngouabi, au département de Langues

du FESPAM, d'animateur et concepteur d'émissions télévisuelles à la Télévision nationale congolaise, d'écrivain, de poète, d'artiste-musicien, etc. Les populations congolaises et celles d'ailleurs ont eu à savourer les œuvres musicales de cet artiste-musicien à la voix captivante: "Serment"; "Maria

ma chérie", ainsi que "Mwana Lolo yaka Dinibe we" en sont la preuve. En tant que manager, Charles Tchicou a lancé en 1982 la carrière de la chanteuse Pembey Sheiro, alors âgée de 19 ans. Le tout premier album enregistré était composé des titres: "Alabatsimane"; "Konde"; "Le Sanza"; "Bokoko". Les fervents consommateurs de la bonne musique se souviendront aussi de "Ba pasi ya mokili", enregistré à l'Industrie africaine du disque (IAD), que Charles Tchicou avait interprété en 1984 en duo avec la chanteuse à la voix de velours Pembey Sheiro. Il l'épousera par la suite et aura deux enfants avec elle, dont l'une, Tchianna Tchicou Pembey est styliste-modéliste. Passionné de littérature, Charles Tchicou l'a aussi été, dans l'écriture; il a rédigé un dernier roman intitulé "Nous avons rendez-vous avec le vainqueur de Roland Garros", paru en juin 2022, chez Librinova, dans lequel, il retrace le destin d'un champion. Le Congo et l'Afrique viennent de perdre un artiste talentueux aux multiples facettes.

Alain-Patrick MASSAMBA

LU POUR VOUS

L'ordre de la transgression, de Patrice Yengo

Fort-Campel, Oubangui-Chari, 14 juillet 1903: c'est jour de fête et ainsi que le veut la coutume les prisonniers sont libérés, à l'exception toutefois du dénommé Papka. Ancien guide de l'administration coloniale, ce dernier est accusé d'avoir dirigé des miliciens dans une embuscade tendue par des autochtones. Georges Toqué, le chef de poste de Fort-Campel et Fernand Gaud, son commis aux affaires indigènes, surnommé par la population Niama ngunda (la bête féroce) en raison de sa cruauté, prennent la décision d'infliger à Papka une peine de mort exemplaire devant servir d'avertissement à l'endroit de tous ceux qui, à l'instar de l'accusé, seraient tentés de se livrer à des actes de rébellion contre l'autorité coloniale: l'ancien guide est emmené en place publique où les habitants des villages ont été sommés de se rassembler.



La couverture du livre

Cela fait, on s'ingénie à introduire une charge explosive dans la partie rectale de son organisme, et la mise à feu est enclenchée: le supplice explose en une gerbe de chair et de sang devant des villageois pris de stupeur et d'effroi. L'événement est rapporté par Patrice Yengo dans son nouvel essai "L'ordre de la transgression, La souveraineté à l'épreuve du temps global", paru cette année aux Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. En condamnant Papka à mourir par dynamitage de son corps-laquelle exécution, on s'en doute bien, ne figure dans aucun registre de peine officiel-Toqué et son comparse s'arrogent un droit à la transgression qu'ils assument en toute lucidité et liberté de conscience, car «il n'y a pas de transgression cachée, honteuse», remarque Patrice Yengo. L'exécution de Papka selon le mode opératoire ci-dessus décrit, témoigne d'une cruauté des donneurs d'ordre portée à son paroxysme et imprégnée de pulsions sadiques, selon toute vraisemblance. Une cruauté reflétant l'image de ce qu'était le régime colonial, du moins au début de son implantation: un régime féroce et répressif, qui n'hésitait guère à recourir aux formes de violence les plus brutales et scabreuses dans le but de consolider l'entreprise coloniale. Aux yeux de Patrice Yengo, la transgression se donne comme «le trait distinctif (...) le plus caractéristique de

la dimension imaginaire du pouvoir» dans les Etats postcoloniaux d'Afrique centrale notamment: «Du parti unique au multipartisme (...) la loi ne se présente non comme cette irrigation contraignante certes mais nécessaire à la stabilisation de la volonté collective, mais comme un Rubicon, infranchissable pour les uns et devant être traversé pour les autres.» La transgression en tant que phénomène politique n'est pas une particularité de l'Afrique, nous rappelle Patrice Yengo: toute souveraineté de quelque nature politique qu'elle soit, est porteuse de transgression: «Il est peut être temps d'affirmer que la transgression est de l'ordre de la souveraineté, et en tant que telle, n'a rien à voir, ou si peu, avec la morale, le sexe, voire la religion. Transgresser est en effet la nécessité même de l'ordre. Tel est le principe de base de tout pouvoir dès lors qu'il se proclame souverain. Autrement dit, il n'est de pouvoir que transgresseur.» Les puissances démocratiques du monde occidental au demeurant, ne dérogent pas à la règle: au nom de la sauvegarde de leurs intérêts stratégiques, ils n'hésitent pas à mettre de côté la morale et les principes de bon voisinage entre Etats, comme bon leur semble, dès lors qu'ils le jugent nécessaire. Depuis les révélations du lanceur d'alerte américain Edward Snowden, on sait que le gouvernement américain a poussé sa soif orgiaque de rensei-

gnement jusqu'à placer sous écoute téléphonique des alliés européens placés au plus haut niveau de l'Etat. «Le souverain n'est pas un ange mais, dirait-on, qui fait le souverain fait la bête», dit Jacques Derrida dans son ouvrage «La bête et le souverain». S'inspirant de la maxime de l'éminent philosophe et de la pensée qu'elle sous-tend, Patrice Yengo fait sienne l'idée selon laquelle, la dimension bestiale de l'homme n'est pas un facteur à négliger quand on réfléchit aux causes génératrices de la violence des Etats: «Comme l'illustrent abondamment les références au lion, au loup, au renard ou à l'aigle ... dans la pensée politique occidentale, l'exercice de la souveraineté est donc contaminé par l'animalité dans sa condition humaine bestiale, celle où l'homme, cet animal politique, a besoin d'emprunter à l'animal sa bestialité pour assoir sa supériorité sur les autres vivants mais aussi sur les humains dès lors qu'ils sont classés comme autres.» Une partie de l'essai est consacrée à ce que Patrice Yengo nomme le pouvoir halieutique. Ce terme allégorique désigne le pouvoir étatique de la société néolibérale, dont la fonction principale consiste, si l'on peut dire, à pêcher dans la mer de la vie humaine les futurs producteurs et consommateurs de biens marchands et à les rejeter à l'eau, une fois qu'ils ne sont plus

utiles au système économique. Ceux que le pouvoir halieutique rejette à l'eau appartiennent dans le langage de l'essai au monde de la vie liquide. Entendons par ce mot, une vie faite de précarité matérielle et soumise aux aléas du marché et aux injonctions des puissances financières. Une des préoccupations essentielles de ce pouvoir halieutique selon Patrice Yengo, est de maintenir les consommateurs de biens riviés au système de consommation de la société afin d'alimenter les sollicitations du marché. Déduction de l'auteur: «Rassemblés en bancs serrés sur la place du divin marché», les demandeurs de biens en viennent à s'imaginer qu'ils sont les heureux élus de la société consumériste. Pour Patrice Yengo, la démocratie représentative n'est pas maîtresse de son destin, car elle est prisonnière des élites du système de la gouvernance: «La matrice de la démocratie moderne repose sur un système oligarchique organisé autour d'un pouvoir représentatif (exécutif et législatif), d'une bureaucratie de partis et d'un appareil bureaucratique d'Etat. Quel que soit le visage qu'il se donne et au-delà même des élections qui le sanctionnent, ce système reste constitutif du pouvoir d'un petit nombre, conforté dans la posture élitiste voire aristocratique que lui confère la sélection des urnes.» Il devient impératif par conséquent, pense Patrice Yengo, de hisser la question démocratique au rang d'une préoccupation politique majeure de notre temps: «Faire de la question démocratique quelque chose d'inédit et de toujours actuel, l'imposer comme objet supérieur de la volonté collective et de la liberté suprême ...» «L'ordre de la transgression» est un texte dense, marqué par une certaine tendance à la digression et par endroits hermétique, qui tente avec pertinence et pugnacité d'enrichir la réflexion sur l'Etat postcolonial africain.

Jean José Maboungou

ENTRETIEN

Passi Bibène plaide pour un code d'éthique et de déontologie dans les médias au Congo

Diplômé en communication de l'université francophone Léopold Sédar Senghor d'Egypte, Passi Bibène est depuis quelques années chargé de cours à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi. Il vient de signer un essai intitulé «Droit de la communication en République du Congo» aux éditions Renaissance africaine à Paris. Entretien.

*Qu'est-ce qui vous a motivé d'écrire un essai sur le droit de la communication en République du Congo?

**L'ouvrage "Droit de la communication en République du Congo" qui compte 135 pages et cinq chapitres, est le prolongement du cours de droit de la communication dont j'ai la charge au Parcours des Sciences et Techniques de la Communication (STC). Initialement, le cours était focalisé sur le droit de la presse. Or, au Parcours STC, on ne forme pas que les journalistes. Il y a également les spécialistes de la communication, ainsi que ceux des métiers de la documentation.



Pour répondre directement à votre question, il faut avouer que c'est la question d'un étudiant, Abbé Neil Batchi (que je remercie en passant) qui m'a motivé à concevoir un cours capable de satisfaire les attentes des étudiants en fonction des trois spécialités qui existent en STC, à savoir: le journalisme, la communication d'entreprise et la documentation. Pour toutes ces spécialités, l'idée était de mettre à la connaissance des étudiants les dispositions juridiques et réglementaires qui encadrent ou régissent chacun de ces secteurs de la communication en République du Congo.

*Dans quel secteur de la communication, rencontre-t-on plus de limites dans l'existence ou l'application de la loi?

**Il me semble que dans tous les trois secteurs de la communication précités (journalisme, publicité et documentation) il existe encore des limites. En publicité par exemple, force est de constater que la définition proposée par le législateur congolais ne précise pas si c'est la publicité directe ou indirecte du tabac qui est interdite. La régulation de la publicité au Congo accuse non seulement des faiblesses sur plus d'un aspect, mais elle souffre aussi de beaucoup de vides juridiques. La non distinction ou l'indéfinition de tous les moyens de communication (médias ou hors-médias) constitue une difficulté majeure dans la régulation des publicités. A l'état actuel, la loi ne précise pas si le mur de clôture (d'une parcelle) peint aux couleurs d'un produit doit être défini comme support de communication. Autre exemple, dans sa forme actuelle, la loi n°8-2001 est muette sur plusieurs types de publicité, à savoir: la cyberpublicité, la publicité ciblée ou personnalisée et la publicité des boissons alcoolisées.

C'est au regard de ces quelques limites que nous plaçons pour la mise en place d'une institution (ou organe) qui aura en charge la régulation de la publicité spécialement. Cela passe par une [nouvelle] loi spécifique à la publicité. Cette loi devrait rassembler toutes les dispositions régissant la publicité dans un seul document, plutôt que de les laisser disperser comme c'est le cas actuellement. Et je pense qu'il est temps que les professionnels de la communication, mieux de la publicité au Congo se dotent d'un code d'éthique et de déontologie. Pareil pour les professionnels des métiers documentaires.

*Justement, qu'en est-il des règles applicables aux unités et aux professionnels des métiers documentaires?

**Il me semble qu'en documentation, le Congo a encore du chemin à faire dans l'administration des archives publiques (c'est un secteur qui souffre d'une absence de politique commune à toutes les administrations publiques). De même, pour le droit du public à l'information, il est nécessaire de vulgariser les textes régissant la communicabilité des archives publiques à caractère historique et d'intérêt général. Cela rejoint à peu près les problèmes d'accès aux archives récemment évoqués à Kinshasa ou à Yaoundé. Car, il ne suffit pas de dire que «l'accès aux archives est ouvert à toutes les catégories d'utilisateurs».

*Dans votre ouvrage, vous déplorez également des cas de conflits d'intérêt dans les médias congolais...

**Oui, c'est un défi pour le régulateur et les journalistes professionnels. Car l'intégrité professionnelle des journalistes commande qu'ils se protègent des conflits d'intérêt. La raison est toute simple: les journalistes doivent servir l'intérêt public et non des intérêts particuliers. Conformément à la loi et au Code de déontologie des journalistes, notre ouvrage rappelle qu'il n'est pas autorisé au journaliste d'être attaché de presse, conseiller en communication, militant d'un parti politique ou encore de prêter sa voix pour des spots publicitaires. Ces pratiques sont contraires à l'éthique du journaliste et de nature à induire le public en erreur. Par conséquent, elles constituent une violation de la liberté d'expression et de la presse. Dans le cadre des médias, l'incapacité de réguler les médias en ligne et Internet représente une limite à la régulation dans ce secteur. A ce jour, l'autorité de régulation des médias ne dispose pas de moyens techniques à cet effet et toutes les tentatives de régulation internationale peinent à tenir leurs promesses.

*La jeunesse représente l'avenir de la nation. Les lois sur la protection des enfants et des jeunes sont-elles respectées dans les médias au Congo?

**Je dois avouer que les médias classiques congolais sont très pudiques dans l'ensemble. Je trouve que les télévisions congolaises veillent sur la protection des mineurs aux images de nature à porter atteinte à la pudeur et aux bonnes mœurs et ne cèdent guère à l'outrage et l'attentat à la pudeur, l'apologie du viol, au proxénétisme, à l'incitation à la débauche et la corruption de mineurs. Nos chaînes de télévision s'attèlent également à protéger les mineurs des contenus pornographiques et des images violentes/choquantes comme le veut la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo. A mon avis, le défi et le danger auquel la jeunesse congolaise est exposée viennent d'Internet et des nouveaux médias qui échappent à tout contrôle. Pour pallier cette menace, il faut penser à une politique d'éducation aux médias et à l'information. C'est le seul moyen à ce jour pour espérer une utilisation mesurée des réseaux sociaux, la lutte contre la désinformation, les fakenews et la cybercriminalité, le respect de la vie privée sur Internet...

Entretien réalisé par Aubin Banzouzi

(L'ouvrage est disponible à l'AFNAC. Ceux qui désirent s'en procurer, le peuvent à 10.000 F CFA, en contactant



MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

CABINET

PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SANTE
(KOBIKISA)

AVIS DE RECRUTEMENT N°02/ UGP-KOBIKISA POUR LE RECRUTEMENT D'UN « Responsable Administratif Financier et Comptable de l'UGP KOBIKISA » (Publication – période du 06 au 7 septembre 2022)

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) du groupe de la Banque mondiale un crédit d'un montant équivalent à quarante-deux millions sept cent mille Euros (42 700 000 €) afin de mettre en œuvre le projet de renforcement du système de santé, « Kobikisa ». Le projet Kobikisa vise à aider le gouvernement du Congo à répondre aux besoins sanitaires immédiats de la population en améliorant l'accès aux soins et services de santé essentiels, en particulier pour les populations les plus vulnérables. Le projet appuiera l'offre de soins et services de santé maternelle et infantile de qualité à travers l'approche Financement Basé sur la Performance (FBP) qui sera couplée avec la gratuite ciblée pour les femmes enceintes, les enfants de 0 à 5 ans et les plus personnes jugées pauvres.

L'objectif de développement du projet est d'augmenter l'utilisation et la qualité des soins et services reproductifs, maternels et infantiles dans les zones ciblées, en particulier parmi les ménages les plus vulnérables.

Le projet KOBIKISA est structuré en quatre composantes :

- La Composante 1 : porte sur le cofinancement du FBP et le soutien à la mise en œuvre de la gratuité des soins de santé pour les femmes enceintes et les enfants et des exemptions de frais pour les ménages les plus pauvres.
- La composante 2 : soutenir la gouvernance des finances publiques, plus particulièrement dans le secteur de la santé.
- Composante 3 : Gestion et suivi du projet : assurera une gestion et une mise en œuvre technique fiduciaire efficace et efficiente du projet. Cette composante soutiendra la coordination du projet.

Pour s'assurer la mise en œuvre du projet Kobikisa, le Gouvernement a confié au Ministère de la Santé et de la Population le "lead" du Projet dont l'ancrage est au niveau de la Direction générale de l'administration et des ressources (DGAR). La gestion du projet sera assurée par l'Unité de Coordination KOBIKISA dont l'unité FBP sera basée à la Direction générale des services de soins de santé (DGSSSa).

L'exécution du projet Kobikisa sera assurée par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) placée sous l'autorité du Ministre en charge de la santé.

Parmi les conditionnalités requises pour démarrer le projet, il est nécessaire de recruter différents experts au sein de cette UGP, dont un Responsable Administratif, Financier et Comptable (RAFC).

1. Mandat général :

La Section Administration, Finance et Comptabilité est placée sous la responsabilité du Responsable Administratif, Financier et Comptable qui a sous son autorité un (e) comptable, (e) et les chauffeurs.

Sous la responsabilité du Coordonnateur du Projet, le RAFC sera chargé entre autres de :

- Assurer l'administration du projet
- Superviser les activités de la comptabilité ;
- Appliquer au niveau de l'UGP l'ensemble des procédures comptables et financières énoncées dans les manuels du Projet et les directives de la Banque mondiale

2. Description des tâches :

Le RAFC aura pour tâches entre autres de :

En matière de gestion administrative :

- Coordonner la rédaction des correspondances en rapport avec le Projet ;
- Appuyer la Coordination dans la gestion administrative, financière et comptable du PANC ;
- Participer à la programmation, au suivi et à l'évaluation des activités du projet ;
- Fournir aux consultants un appui logistique nécessaire pour l'accomplissement de leur mission ;

En matière de gestion financière :

- Présenter à la Coordination du Projet pour approbation les budgets prévisionnels, les comptes annuels de l'UGP ;
- Présenter à la Coordination du Projet pour approbation les ordres de transferts de fonds sur les comptes spéciaux et autres comptes ouverts dans les banques de la place ;

En matière de gestion du personnel :

- S'assurer de la tenue des dossiers individuels du personnel de l'UGP et de la documentation physique et électronique du Projet ;
- S'assurer de la mise en œuvre des plans de formation du personnel des Agences d'Exécution concernées par le Projet ainsi que du personnel de l'UGP.

En matière de gestion du patrimoine :

- Veiller au respect strict de la procédure d'approvisionnement en biens et services, en collaboration avec le Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) de l'UGP ;
- S'assurer que les stocks et les équipements acquis sur les fonds sont régulièrement protégés et peuvent être contrôlés à tout moment.

3. Profil :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum licence ou équivalent (MSTCF, DESCF/ DSCG, DESS, etc) en comptabilité, sciences économiques et financières ou toute autre discipline équivalente d'une institution connue (diplôme d'une école de commerce de réputation par exemple).
- Un diplôme professionnel supérieur en comptabilité du type Expert-Comptable (CPA, DEC, ACCA, ACA, etc) reconnu par un ordre professionnel comptable international, et ou de même qu'un diplôme en gestion de projet de développement serait un atout
- Jouir d'une expérience professionnelle pertinente d'au moins (05) cinq ans en gestion administrative et financière dans une entreprise privée, dans les projets de développement, ou autre expérience professionnelle jugée équivalente (en cabinet d'audit et d'expertise comptable) dont au moins 5 ans à des postes de responsabilité (Directeur comptable, Directeur Administratif et Financier, Contrôleur de gestion, Auditeur Manager
- Une expérience pratique d'au moins trois (03) ans dans les domaines de gestion administrative, comptable et financière de structures financées par les Bailleurs de fonds internationaux (UE, IDA/Banque Mondiale, BAD, DFID, les Agences de l'ONU) serait un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise des procédures et directives des différents bailleurs de fonds, notamment de la Banque mondiale, serait un atout ;
- Avoir la maîtrise des procédures de gestion de l'administration publique serait un atout ;
- Avoir une expérience dans les institutions ou projets similaires ;
- Avoir une formation FBP et une expérience pertinente (02 ans) dans la gestion des transferts de fonds aux formations sanitaires (FOSA) dans le cadre des contrats de

performance FBP est un atout.

- Avoir un certificat ou attestation de formation sur la prévention de fraude et sur la prévention des exploitation et abus sexuels est un atout.
- Voir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, TomPro...)
- Avoir une très bonne maîtrise du français.

NB : Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engageant individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.

Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

4. Procédure et Méthode de Sélection

La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, édition juillet 2016. Le recrutement sera effectué par appel à candidature et comportera deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;
- Une phase d'interview des candidats présélectionnés.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

5. Composition du Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP-REDISSE IV ;
- Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les copies des attestations de travail du candidat dans le domaine couvert par le poste (Les originaux seront demandés pendant les entretiens).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion REDISSE IV au n° 1, rue Lucien Fourneau-Bacongo, sis dans l'enceinte des nouveaux logements sociaux. Email : - congobrazzavilleredisse@gmail.com - www.redisseiv.cg. Tél : +242 06 665 20 33/ +242 05 358 71 25/ +242 06816 5050 - Brazzaville - République du Congo.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention «Candidature au poste de Responsable Administratif, Financier et Comptable de l'UGP- KOBIKISA » et déposés sous pli fermé aux adresses ci-dessus ou par voie électronique aux adresses (passationdesmarchesredisse@gmail.com / eryxdarius40@gmail.com) au plus tard **le 26 septembre 2022 à 12 heures.**

Fait à Brazzaville, le 30 Août 2022

Le Coordonnateur de l'UGP- Kobikisa,

MBOU ESSIE Darius Eryx.

FECOFOOT

La FIFA sauve l'assemblée générale électorale

Candidat unique à sa propre succession, Jean-Guy Blaise Mayolas a été réélu vendredi 2 septembre 2022 à la tête de l'instance dirigeante du football congolais, pour un nouveau mandat de 4 ans. Mais il a fallu l'intervention de la FIFA, pour que l'assemblée générale extraordinaire de renouvellement du Comité exécutif se tienne, car vingt-quatre heures plus tôt l'événement était interdit par le ministre en charge des Sports, Hugues Ngouélondélé.

Pour le patron du sport congolais, «les conditions d'une assemblée générale démocratique, apaisée, transparente et équitable n'étant pas réunies», il était hors de question de l'organiser à la date initiale. Son conseiller aux sports est allé l'annoncer le jeudi 1^{er} septembre au JT (Journal télévisé) de 20h de Télé-Congo. Cela a provoqué une levée de boucliers chez les délégués venus participer à cette assemblée qui n'avaient guère le choix, selon eux, que défier le ministre des Sports. «Non à



Jean-Guy Blaise Mayolas recevant le fanion de la FIFA après sa réélection

l'ingérence du ministère des Sports à l'assemblée générale extraordinaire», ont-ils écrit le vendredi 2 septembre sur une pancarte qui a fait le tour des médias.

On s'attendait à un bras de fer, aucune partie ne voulant se laisser faire. Par exemple, à l'intervention du conseiller aux sports du ministre sur Télé-Congo, la FECOFOOT a chargé son officier media, de contre-attaquer sur une chaîne de télévision concurrente

et annoncer «le maintien de l'assemblée à la date prévue, les délégués ainsi que les représentants de la FIFA et de la CAF étant déjà sur place pour le vote».

Heureusement, il y a eu d'intenses tractations et la «pression du président de la FIFA» pour éviter d'éventuelles sanctions de la FIFA contre le Congo, car pour l'instance mondiale il s'agissait «d'ingérence de l'Etat» dans le fonctionnement de son association membre.

«Au téléphone, le président de la FIFA aurait menacé le Congo de suspension de toutes les compétitions internationales si cette assemblée ne se tenait pas», a confié une source ayant requis l'anonymat.

Au terme des conciliabules ayant duré environ quatre heures dans un hôtel, il y a eu le dénouement. Le ministre en charge des sports, la FIFA, la CAF et la FECOFOOT se sont accordés sur, entre autres points, «l'amélioration de la gouvernance», «la modification des statuts», «la modification du code électoral». La FIFA et la CAF, de leur côté, se sont engagés «à accompagner et assurer la mise en œuvre» des recommandations.

L'assemblée a pu ainsi se tenir avec huit heures de retard. Et comme les jeux étaient déjà faits, une seule liste étant en lice, celle conduite par Jean-Guy Blaise Mayolas, celui-ci a été réélu. «La solidarité des membres de l'assemblée générale et la fermeté de la FIFA a fait reculer le ministre et permis l'élection du président sortant», a commenté un analyste.

Jean ZENGABIO

Coupe du monde de football-Qatar 2022

L'exclusivité de diffusion sur le territoire national accordée à Télé Congo

Du 20 novembre au 18 décembre 2022, le Qatar va vibrer aux rythmes de la 22^e édition de la Coupe du monde de football. Au Congo, l'exclusivité de la diffusion de cette compétition organisée tous les quatre ans par la Fédération internationale de football association (FIFA) a été attribuée à la chaîne de télévision nationale Télé Congo.



Le ministre Thierry Mungala a fait acquiescer à Télé-Congo l'exclusivité des droits

C'est le fruit de l'accord signé le jeudi 18 août dernier à Brazzaville entre le ministre de la Communication et des médias, Thierry Mungala, et le représentant des sociétés New World TV, MBS et PC Plus, Issouf Bamba.

Grâce à cet accord, les téléspectateurs de Télé Congo pourront suivre, en plus des cérémonies d'ouverture et de clôture, les 28 meilleures rencontres de l'événement dont quatre matches de huitièmes de finale, deux de quarts de finale, deux de demi-finales, le match pour la troisième place et la finale.

A cela s'ajoute un résumé quotidien de 26 minutes de la compétition.

A signaler que l'estimation du marché télévisuel potentiel de la Coupe du monde Qatar 2022 est de 3,2 milliards de téléspectateurs!

V.C.Y.

FOOTBALL/QUALIFICATION DU CONGO POUR LE CHAN 2023

Diabes-Rouges: un chantier et surtout des interrogations

Le public congolais a poussé un ouf de soulagement dimanche 4 septembre 2022 au Stade Président Alphonse Massamba-Débat, après la qualification de l'équipe nationale locale pour le CHAN 2023 qui se déroulera en Algérie. Les Diabes-Rouges A' se sont imposés sur la plus courte des marges contre la RCA (1-0), mais sont loin de rassurer le public qui est toujours inquiet. Ils ont quatre mois pour dissiper les doutes.

Pour la quatrième fois, le Congo a gagné le pari de disputer une phase finale de CHAN (Championnat d'Afrique des nations, réservé aux joueurs évoluant dans leur pays). C'est grâce à un penalty transformé en but par Kader Bidimbou (50e) que les Diabes-Rouges ont décroché leur qualification. Sept jours après une triste défaite (1-2) face à la même équipe sur la même pelouse.

Les Diabes-Rouges figurent parmi les 18 sélections nationales qualifiées, grâce au but marqué à l'aller quand la RCA les recevait, le stade de ce pays n'étant pas homologué par la CAF. Un but qui compte finalement double puisque les deux formations ayant le même nombre de points (3 points) et de buts (2) au terme de leur double confrontation à Brazzaville. Ce qui fait pencher la balance en leur faveur.

Mais si les hommes d'Elie Ngoya, qui avait décidé de titulariser Giscard Mavoungou dans les bois au lieu de Pavhel Nzila, ont été récompensés de leur bonne en-



Le penalty victorieux de Kader Bidimbou (Ph ADIAC)

tame de deuxième période de jeu, ils ont beaucoup trop reculé après ce but et couru le risque d'être rattrapés. Et on ne peut pas dire que cette victoire ait été simple à aller chercher. Loin de là. Harvy Ossété et ses équipiers auront joué avec les nerfs de leurs supporters jusqu'au bout. Pendant longtemps, les Diabes-Rouges locaux ont bredouillé leur jeu sans parvenir à faire craquer cette équipe centrafricaine immense de courage. Le public a tremblé de peur. Aussi se voilait-il le visage pour ne pas voir la marée bleue engoutir ses espoirs. Dieu merci, le score en restait à 1-0. Le public pouvait hurler sa joie et réclamer les Diabes-Rouges sur l'air des lampions.

Les Diabes-Rouges ont gagné et se sont qualifiés, c'est l'essentiel a-t-on entendu. «Prochainement, ils voudront bien s'abstenir de faire autre chose que subir leurs adversaires et offrir un spectacle insipide», a soufflé un observateur au coup de sifflet final. Même si leur entraîneur

se justifie par le manque d'expérience des grandes compétitions de la plupart de ses poulains, il n'est pas satisfait de la production de ses troupes

Le plus difficile commence. Sa qualification condamne le Congo à se donner les armes de son ambition future. Le chantier s'annonce conséquent et personne ne peut accepter que les Diabes-Rouges A' débarquent en Algérie avec une arrière garde friable, un milieu de terrain en manque de repères et peu en place, et une attaque inoffensive et ne puissent pas défendre leur place de quart de finale de 2021 au Cameroun. Aujourd'hui, les interrogations demeurent, les doutes aussi, après les deux matches non concluants dans l'aspect du jeu. Raison de mettre le maximum de chance de leur côté pour qu'ils éclatent, le moment venu. On attend ce moment pour que perdure la joie du dimanche dernier...

G.-S.M.

MODERNISATION DU CENTRE TECHNIQUE D'IGNIE

La FIFA offre son accompagnement à la FECOFOOT

Dans le cadre du contrôle des projets que la FIFA finance au Congo, Tabares Fernandes Gelson de Conceição, directeur des associations membres pour l'Afrique, a visité le Centre technique d'Ignie et exprimé la volonté de l'instance du football mondial d'accompagner la FECOFOOT dans le chantier de modernisation de ce projet infrastructurel situé à 45km au nord de Brazzaville.

«La Fifa est prête à aider la Fédération congolaise de football à mener à bien ce projet», a assuré le responsable de la Fifa. Il a fait part de cette promesse au lendemain de l'Assemblée générale extraordinaire de la FECOFOOT qu'il était venu superviser. «La Fifa sait que ce projet tient à cœur la Fédération congolaise de football, et naturellement, l'instance mondiale va l'accompagner», a ajouté Gelson de Conceição «Quand nous voyons ces infrastructures pour la jeunesse congolaise, c'est une belle réalisation et un bel outil de travail», a indiqué le délégué de la FIFA. Mais, il y a encore beaucoup de choses à y faire. Notamment, la construction à terme de deux terrains avec pelouse naturelle, de nouveaux hébergements, des gradins du terrain de compétition, la dotation d'un générateur autonome, etc. «La FECOFOOT peut compter sur nous. Là nous sommes sur place et cela aide parce que ce sont des réalités, ce ne sont pas que des plans», a commenté le directeur des associations membres de la FIFA pour l'Afrique.

Ce qui tient à cœur Gelson de Conceição est la conservation du patrimoine. «C'est un bijou.



Gelson de Conceição et Jean-Guy Blaise Mayolas



Le président de la Fecofoot donnant des explications à ses interlocuteurs

J'ai fait des suggestions. Les spécialistes du projet et les architectes sont chargés de le remettre en l'état. On se plaint de ne pas avoir les infrastructures. Elles sont présentes, et il faut les soigner comme si c'était chez vous», a-t-il conclu.

A en croire les responsables de la FECOFOOT, le Centre technique d'Ignie permettra aux cadres et aux différentes

sélections nationales de bénéficier d'un cadre idéal de travail et d'épanouissement. En novembre dernier, le président Jean-Guy Blaise Mayolas avait pris l'engagement de «faire ce centre technique à l'image des autres centres installés ailleurs» et d'amener ce projet à terme.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU